

agés face à
de la vie se
mars 2000 au
association
de l'Associa-
le Dévelop-
CDSS).

en forma-
est le thème
assemblée
veloppé par
du service
de l'arche-

vez a défini
nsition, de
me : c'est
ponsabilité
nsisté sur
ue dont le
missionnelle
sage bas de
tatement et
nifient le
es par les
ement le
ense. Le
sкуп de
charrier à
de la vie,
de Dieu.

mas cette
de leur
service
de leur

innocent
CDSS

INS ?

gou-
mité,
col-
but
ar-
fin de
dans
sant
es et

mes à
en
les ;
mars
mutuel

effs,
mon-
ques,
misa-
Par
pro-
des de
égé-
nées
en ex-
des
l'in-
es en
égé.

er par

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

54 ème ANNÉE - NUMÉRO 748

05 MAI 2000 - 150 Francs CFA

LE REGARD D'AMOUR INCOMMENSURABLE DE DIEU SUR LE BÉNIN :

ÉRECTION D'UN NOUVEAU DIOCÈSE, TRANSFERT D'UN ÉVÊQUE ET TROIS NOUVELLES NOMINATIONS ÉPISCOPALES



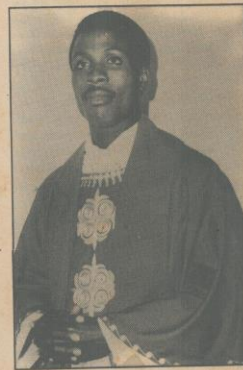
S. Exc. Mgr. Marcel Honorat Léon Agboton,
évêque de Porto-Novo.



Mgr. Fidèle Agbachi,
archevêque de Parakou.



Mgr. Clet Féliho,
évêque de Kandi.



Mgr. Martin Adjou-Moumouni,
évêque de N'Dali.

(Lire nos informations à la page 10)

SOYEZ LES TÉMOINS DONT LE NOUVEAU SIÈCLE A TANT BESOIN

(...) En accueillant le témoignage
de foi des premières communautés

chrétiennes, à vo-
tre tour, vous êtes
invités à être des
témoins et à pren-
dre pleinement
votre place au
sein du Peuple de
Dieu. L'Eglise
compte sur vous ;
elle a besoin de vo-
tre jeunesse, de
votre générosité
et de votre dyna-
misme, afin de de-
venir toujours da-
vantage le peuple
que Dieu aime et que se lève une
espérance nouvelle pour le monde.



A L'ÉCOUTE DU PAPE

Par la prière personnelle et
communautaire, par les sacrements,
par les échanges
que vous pouvez
avoir, par les vi-
sites de lieux si-
gnificatifs de
l'histoire de
l'Eglise et des ri-
chesses artisti-
ques de Rome,
vous connaîtrez
davantage le
Christ et son
Eglise, et vous
trouverez les
moyens de témoi-
gner de la Bonne

Nouvelle au milieu de vos camarades.
(Lire la suite à la page 4)

PRÉSIDENTIELLE 2001 : LA CONSCIENCE DES BÉNINOIS INTERPELLÉE

Une dizaine de mois nous sépare de la présidentielle 2001. La troisième expérience dans l'histoire du processus démocratique engagé au Bénin depuis l'historique Conférence des forces vives de la nation de février 1990. Au sein des états majors politiques, c'est déjà la veillée d'armes. Sur le terrain, les meetings, conférences et autres rencontres avec des militants se multiplient. De partout fusent des déclarations diffamatoires et autres accusations calomnieuses qui plutôt sont de nature à détruire le tissu social national, à réveiller les haines à caractère régionaliste, racial et tribal dans le seul dessein d'arriver au pouvoir contre vents et marées. Lorsqu'on se rend compte de la trame de violence à travers les déballages des animateurs de la vie politique, ces jours-ci, il y a lieu de s'interroger sur l'avenir de la démocratie béninoise, de plus en plus menacée par les comportements peu recommandables de ceux-là et leurs sympathisants qui convoitent le palais de la Marina.

Votre organe «La Croix du Bénin», préoccupé par la question, engage un débat sur la situation politique nationale. Dans cette édition, notre rédaction livre pour ses

(Lire la suite à la page 6)

L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

MONSIEUR BARTHÉLEMY ASSOGBA CAKPO, DIRECTEUR DU JOURNAL « LA CROIX DU BÉNIN » ÉLEVÉ À TITRE NORMAL ET CIVIL AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE DU BÉNIN

«Nul ne peut porter les insignes, les rubans, les barrettes ou les rosettes de l'Ordre national du Bénin sans cérémonie de réception dans le grade ou la dignité et sans enregistrement par la Grande Chancellerie». Ainsi stipulée, cette disposition de l'article 47 de la loi n° 94-029 du 3 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre national du Bénin a servi de fil conducteur aux cérémonies de décoration du Directeur de publication du bimensuel catholique de doctrine et d'information «La Croix du Bénin». C'était le mercredi 03 mai 2000, Journée mondiale de la liberté de la presse. La salle d'accueil de l'archevêché de Cotonou était le cadre propice à cette cérémonie à la fois simple, belle et émouvante. En témoigne la merveilleuse et réconfortante présence de LL. EE. NN. SS. Nestor Assogba, archevêque de Cotonou et Pascal N'Koué, évêque de Natitingou, du vicaire général Gilbert Dagnon, des pères Georges Houmyémé, Alfonso-Maria Bruno, Eugène Houndékon, Raymond Goudjo et Delphin Vigan, de la supérieure des sœurs OCPSP, Mère Damienne Yayi, d'éminentes personnalités dont l'intendant militaire de 1ère classe, M. Isidore Amoussou, ancien Ministre des Finances, Grand Croix de l'Ordre national du Bénin, représentant personnel du Grand Chancelier de l'Ordre national du Bénin, de l'actuel vice-président de la HAAC, M. Noël Allagbada et de son ex-président, M. René Mègnihou Dossa, de collègues, parents, amis et collaborateurs directs venus soutenir le récipiendaire.

BARTHÉLEMY ASSOGBA CAKPO: UN NOM, UN CONTENU

Le nom est un réceptacle. Il n'a de valeur que de par son contenu. Dans le cas d'espèce, le contenu de Barthélemy A. Cakpo est vaste mais d'abord recouvert d'un voile d'humilité. Il a fallu, qu'à travers son mot de circonstance, M. Isidore Amoussou président la cérémonie révèle les mérites de l'homme :

— journaliste, Directeur de publication du journal catholique «La Croix du



Par la remise des attributs, Le Colonel Isidore Amoussou fait M. Barthélemy Assogba Cakpo Chevalier de l'Ordre du mérite du Bénin à titre normal et civil.

Bénin», doté d'un esprit créatif, M. Barthélemy Assogba Cakpo accomplit un travail remarquable autant religieux et doctrinal qu'éducatif et moral :

— directeur de l'imprimerie catholique Notre-Dame, il a formé et continue de former des jeunes désireux de faire carrière en imprimerie ;

— formateur de jeunes journalistes béninois, il les encadre et les assiste à l'exercice du journalisme dans le partage des fruits de sa longue expérience professionnelle et de son goût du travail bien fait ;

— membre-fondateur de l'Association des journalistes du Bénin (AJB) ;

— membre du bureau et du conseil de l'Union catholique internationale de la presse et ex-président de l'Union catholique africaine de la presse (1984-1996) ;

— second mandat d'élu consulaire à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) et actuel président de la

Commission-Formation-Emploi au sein de ladite institution ;

— membre du conseil d'administration du Centre Béninois pour le Développement Durable (CBDD) ;

— membre du conseil de gérance du Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi (FSNE) ;

— membre de la Commission nationale de la Législation et de la Codification (CNLC) ;

— membre du Lions Club International depuis 1990 ;

— membre de la Fédération internationale de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (FI-ACAT) et président de l'ACAT-Bénin.

Aujourd'hui, c'est à juste titre que, par décret n° 99-373 du 3 août 1999, le Président de la République, Chef de l'État a décidé de récompenser les mérites exceptionnels de l'homme, son sens de sacrifice et ses années d'efforts soutenus au service de la Nation. Cette décision est rendue concrète par M. Isidore Amoussou en ces termes : «M. Barthélemy Assogba Cakpo, journaliste, Directeur de publication du journal «La Croix du Bénin», Directeur de l'imprimerie Notre-Dame, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés nous vous faisons Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin».

« HONOR ONUS EST » L'HONNEUR EST UNE CHARGE

Ici se mêlent joie, émotion, confusion et applaudissements. Décoré de l'honorable médaille pendante sur sa veste, M. Barthélemy A. Cakpo prend la parole. Le moins que l'on puisse dire réside dans la

simplicité de sa verve et la reconnaissance de sa petitesse dans la cohorte des honorables personnalités distinguées de ce pays : j'ai été témoin, à maintes reprises, de cérémonies comme celle d'aujourd'hui et je n'avais jamais imaginé que je pouvais un jour être concerné directement, que jamais j'aurais été objet d'une telle attention. Que peut signifier, en effet, le mérite dans un pays où la brigue et l'intrigue sont les moyens privilégiés de promotion sociale ? Mériter, c'est-à-dire valoir quelque chose, être estimé digne d'avoir quelque chose par son travail, sa conduite, son sens moral, voilà bien une valeur malheureusement laissée aux oubliettes de l'histoire. Vous comprenez donc ma surprise et aussi mon interrogation. Qu'ai-je pu faire pour mériter l'honneur qui m'est fait ? L'humble tâche que j'accomplis dans la banalité du quotidien a-t-elle tellement de prix pour mériter cette consécration ? Je ne le sais pas, mais peut-être le service du Droit et la Justice, la défense des pauvres, des laissés pour compte et des exclus qui sont une option préférentielle du journal «La Croix du Bénin», parce que option de l'Eglise catholique, vaut bien considération et récompense. Alors, je n'ai qu'un sentiment à exprimer : la gratitude. Et un seul mot pour la formuler : MERCI. Gloire, Louange et Honneur à Toi Dieu le juste Juge, le Miséricordieux qui as bien voulu inscrire dans ton plan la décoration dont je suis bénéficiaire ce jour, mercredi 03 mai 2000, Journée Internationale de la Liberté de la Presse.

Après avoir exprimé ses gratitude et ses reconnaissances à tous et à chacun, le récipiendaire a reconnu la charge qui lui est désormais échu. «Honor, onus : tout honneur est une charge, clamera-t-il. Dans le contexte actuel de notre pays où la dégradation du climat moral a atteint un degré avancé, il devient une charge et un devoir pour toute personne que la Nation désigne comme un modèle, de servir d'exemple à la jeunesse surtout. Il est vrai que le chrétien n'est pas un homme meilleur que les autres selon Pierre Gheddo, mais il a plus de responsabilités. Le fait d'avoir rencontré le Christ implique pour lui la plus grande responsabilité. C'est ma compréhension de cette décoration qui constitue pour moi un message à porter. Puisse ce message être porté très loin, et constamment. Puisse le mérite être réhabilité dans notre pays afin que les Béninois redécouvrent le sens de l'effort, du courage et ne sacrifient plus à la facilité. Suite à ce vœu présenté à des oreilles attentives et délicates, le récipiendaire et le représentant de la Grande Chancellerie ont respectivement procédé à la signature du livre des méritants béninois. Viennent ensuite les accolades en signe de félicitations et d'encouragement sans oublier les libations amicales.

Nos vives félicitations au nouveau promu Chevalier de l'Ordre national du Mérite du Bénin.

Brice C. Ouinsou
Séminariste

"LA CROIX DU BÉNIN" Rédaction et Abonnements "LA CROIX DU BÉNIN" B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19 E-mail : lacroixbenin@excite.fr Cotonou (République du Bénin) Compte : C.C.P. 12-76 COTONOU Directeur de Publication BARTHÉLEMY ASSOGBA CAKPO Dépôt légal n° 898 Tirage : 4.500 exemplaires Imprimerie Notre-Dame • Tél. (229) 32-12-07 • Fax : (229) 32-11-19 • E-mail : lacroixbenin@excite.fr Cotonou (République du Bénin)		Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un Abonnement de Soutien : 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF) Abonnement de Bienfaiteur : 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF) Abonnement d'Amis : 20.000 F CFA et plus (200 FF) Changement d'adresse : 100 F CFA TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion • Bénin : 3.720 F CFA • Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo : 4.580 F CFA • Guinée : 5.760 F CFA • Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. : 5.760 F CFA • France : 5.760 F CFA • Nigeria, Ouganda, Ghana, Liberia et Sierra Leone : 7.560 F CFA • Kimbassa (Zaire) : 9.000 F CFA • Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie : 12.600 F CFA • U.S.A. : 9.480 F CFA 94,80 FF • Amérique (Nord, Centrale, Sud) : 10.200 F CFA 102,00 FF • Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) : 8.520 F CFA 85,20 FF • Canada : 10.200 F CFA 102,00 FF • Chine : 12.600 F CFA 126,00 FF
---	--	--

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA-DONGA

INAUGURATION DE LA MAISON
DES JEUNES DE
OUASSA-PÉHUNCO

La sous-préfecture de Ouassa-Péhunco dispose désormais d'une Maison des jeunes et de la culture digne de ce nom. Il s'agit d'un bâtiment moderne d'un coût de 40 millions de francs dont la construction a été financée par la Loterie nationale du Bénin (LNB).

La cérémonie officielle d'inauguration et de remise des clés a eu lieu le vendredi 21 avril dernier au chef-lieu de la sous-préfecture en présence des autorités et des populations de la localité.

D'une superficie de 461 m² ce joyau gracieusement offert par la Loterie nationale du Bénin comprend une salle de spectacle de 350 places, une cabine technique, un vestiaire pour femmes, un autre pour hommes, une cuisine, 3 terrasses, 2 bureaux, un guichet pour vente de billets, des toilettes, un bar etc.

L'événement a revêtu un caractère de fête entrecoupé par des groupes folkloriques et culturels.

C'est dans cette ambiance de liesse générale que le président de l'Association de développement de la région, après son mot de bienvenue, a souligné avec grande satisfaction que la construction de cette infrastructure aura un impact majeur sur la vie socio-économique des populations de la sous-préfecture.

Pour le sous-préfet, seuls les fils et filles de Péhunco pourront apprécier à sa juste valeur ce don de la loterie nationale du Bénin. La nouvelle maison des jeunes et de la culture de Ouassa-Péhunco symbolise, a-t-il alors précisé, le réveil de la culture dans la sous-préfecture de même que l'épanouissement de la jeunesse et la fin de la nuit d'enlèvement.

Le directeur général de la LNB M. Inoussa Yacoubou a, pour sa part, déclaré que cette réalisation s'inscrit dans un programme de la loterie nationale du Bénin d'équiper tous les chefs-lieux de nos sous-préfectures d'infrastructures communautaires cruciales pour l'épanouissement des populations en général, et de la jeunesse en particulier.

Enfin, le directeur adjoint de cabinet du ministère des Finances représentant son ministre a déclaré que cette cérémonie qu'il présidait était la preuve de l'attachement du gouverneur à l'amélioration des conditions de la jeunesse, espoir de demain.

ATLANTIQUE - LITTORAL

LES RAISONS DE LA SUSPENSION
DES TRAVAUX DE LOTISSEMENT
DANS CERTAINES ZONES DE
FIDJROSSÉ

Pourquoi les travaux de lotissement dans les zones Hlazonmé et Ségnyé à Fidjrossé ont-ils été suspendus sur ordre des autorités de la préfecture ? On se rappelle que des manifestations de protestation avaient été récemment organisées par les résidents de ces quartiers suite à la suspension desdits travaux. Dans le souci d'apporter aux populations concernées les explications nécessaires, et par la même occasion, ramener le calme dans les esprits, le préfet de l'Atlantique et du Littoral M. Barnabé Dassigly a tenu à la préfecture de Cotonou une réunion afin de faire toute la lumière sur cette situation. Il ressort des explications données par le préfet Dassigly que le domaine concernant lequel il a donné l'ordre à la commission de lotissement de la zone de suspendre les travaux est un domaine litigieux.

Ledit domaine est selon le préfet, discuté par certains propriétaires terriens dont il a cité les noms. En raison de la mésentente existant entre ces présumés propriétaires terriens, l'affaire a été portée en justice en 1987 et un des protagonistes a eu gain de cause sur les autres. De cette décision de la justice a indiqué le préfet, toutes les parcelles de ce domaine reviennent de droit au sieur Avocat Honvou Nobimé.

Par conséquent a-t-il précisé, tous les acquéreurs du sieur Dossou Kpèlin Pierre (qui a perdu le procès) devraient aller négocier de nouveau avec Avocat Honvou Nobimé.

Telle est selon le préfet, la raison de la suspension des travaux de lotissement dans cette zone, suspension non acceptée par les acquéreurs qui avaient manifesté sur la voie publique les 6 et 7 avril dernier contre cette décision.

Pour conclure la séance d'explication, le préfet a suggéré de nouveau aux acquéreurs la constitution d'un comité afin de proposer une approche de solution au sieur Avocat Honvou Nobimé pour mettre définitivement un terme à cette crise et permettre la reprise des travaux.

BORGOU-ALIBORI

DES EXCISEUSES PRÊTES POUR
LEUR RECONVERSION SOCIALE

«Le sort que réservent tradition et culture béninoises à la femme défie le bon sens».

C'est une citation du rapport national sur le développement humain (RNDH) 1999 publié par le PNUD. Il s'agit d'un document représentant un inestimable apport de cette institution à la réflexion sur le développement.

Alors que la femme est au centre de tout, avons-nous le droit de laisser la femme africaine végéter dans l'ignorance et la pauvreté qui sont l'une et l'autre une véritable prison ? Pire encore, avons-nous le droit de continuer à bafouer dans sa chair et sa dignité humaine la laissant se perpétuer des pratiques ancestrales rétrogrades aussi aberrantes que discriminatoires vis-à-vis de la femme ? Voilà qui interpelle gravement la conscience de tous sur la nécessité de poursuivre et d'intensifier la lutte contre les mutilations génitales dont les femmes sont aujourd'hui encore les victimes dans certaines contrées du Bénin.

À mesurer le chemin parcouru depuis dans la voie de l'éradication de ce fléau social, les résultats ne sont pas nuls ; mais loin des succès escomptés.

En fait les progrès accomplis sont encourageants. Dix-sept exciseuses de la sous-préfecture de Bembéréké ont accepté de renoncer à la pratique et ont déposé définitivement le matériel de travail que sont leurs couteaux en vue de leur reconversion. La scène a eu lieu en public, le lundi 17 avril dernier.

C'est là le résultat encore modeste certes de multiples et diverses campagnes de sensibilisation menées par un groupe d'ONG notamment «Dignité féminine» et l'Association pour la protection et l'enfance malheureuse (A P E M - Bénin) avec le soutien de l'ONG allemande «INTACT».

La cérémonie de remise de couteaux aux ONG luttant contre les mutilations génitales s'est déroulée dans la cour de la Mairie de la Commune Urbain de Bembéréké en présence de Mme Ramatou Baba-Moussa ministre de la Protection sociale et de la Famille.

Par ailleurs, un crédit destiné aux activités génératrices de revenus sera bientôt indiqué t-on de source proche des ONG mis à la disposition des exciseuses candidates à la reconversion.

Le crédit de reconversion dont le montant n'a pas été précisé sera financé par l'ONG «INTACT» qui selon Mme Christa Mueller sa présidente est prête à soutenir toutes les initiatives visant la lutte contre les mutilations génitales des femmes et des filles.

En février, dernier les exciseuses de la circonscription urbaine de Natitingou s'étaient aussi remises en question.

En juillet 1999 des exciseuses avaient remis leur matériel de travail dans la sous-préfecture de Savé rappelle t-on dans les milieux proches des ONG.

MONO - COUFFO

SESSION DE RECYCLAGE DES
INSPECTEURS DE
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'introduction des nouveaux programmes d'études dans les classes du cours d'initiation (CI) est effective depuis la rentrée scolaire 1999-2000. Quelles observations le corps de contrôle et de supervision pédagogique que sont les inspecteurs de l'enseignement primaire ont-ils à l'heure actuelle à faire sur la mise en œuvre desdits programmes ? C'est pour répondre à cette interrogation que sont réunis du 25 au 29 avril dernier à l'École normale intégrée de Lokossa une centaine d'inspecteurs dans le cadre d'un recyclage organisé à leur intention.

L'objectif stratégique que s'est fixé le ministère de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique en initiant cette formation est le suivant : renforcer la capacité de supervision pédagogique des inspecteurs en ce qui concerne tout spécialement l'exécution des nouveaux programmes d'études du français et des mathématiques.

Dans cette démarche les inspecteurs ont eu évidemment à procéder à une évaluation du chemin déjà parcouru et surtout à proposer des solutions aux problèmes qu'ils ont pu identifier, ce qui ne surprend guère s'agissant d'une innovation de ce genre.

Pourquoi avoir privilégié les champs de formation français et mathématique ? Il faut comprendre à travers ce choix, que les disciplines en question ont des influences considérables sur les habitudes et habiletés à acquérir par les élèves.

Au cours de leurs travaux les inspecteurs ont mené des débats entre autres, sur les interrogations des enseignants par rapport aux nouveaux programmes d'études. Ils ont par ailleurs analysé une unité en français et suggéré les dispositions à prendre pour sa mise en œuvre.

Ils ont également élaboré un canevas de fiche de préparation, et fait des propositions en vue d'améliorer la grille d'observation.

Enfin, ils ont préparé les sessions de recyclage des conseillers pédagogiques d'une part, et des enseignants d'autre part.

OUEMÉ - PLATEAU

UNE ORGANISATION NOUVELLE
DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES
PAYSAIS AGRICULTEURS

Payans agriculteurs, pêcheurs, éleveurs et autres travailleurs béninois des villes et campagnes ont un avocat de leur cause. Un de plus certainement. Il s'agit du Mouvement ouvrier pour le développement économique et social (MODES) qui est une organisation non-gouvernementale. La mission de la nouvelle organisation sociale consiste, selon ses fondateurs, à promouvoir au Bénin le développement intégral durable.

Une séance d'explication a été organisée le jeudi 13 avril dernier à Porto-Novo au Centre Croix-Rouge de Djassin pour faire connaître aux populations les objectifs du "Mouvement ouvrier pour le développement économique et social".

Pour M. Pascal Todjinou, secrétaire exécutif du MODES, il y a des couches marginalisées dans notre société dont personne ne veut défendre les intérêts. C'est pourquoi nous avons décidé de créer ce Mouvement qui n'est pas un parti politique a précisé M. Todjinou.

À l'issue de la séance, l'antenne départementale de l'Ouémé du MODES a été installée.

Consentant que la force d'une association réside dans son organisation les dirigeants du MODES sont déterminés à faire en sorte que le Mouvement puisse étendre rapidement son influence sur toute l'étendue du territoire national.

Après les départements du Littoral et de l'Atlantique, l'installation, le samedi 15 avril dernier à Abomey de l'antenne départementale du Zou et des Collines du Mouvement se situe dans cette perspective. M. Pascal Todjinou secrétaire exécutif national du MODES a saisi l'occasion de cette rencontre d'explication pour insister une fois encore sur le bien-fondé de la création de mouvement qui a-t-il indiqué devra aussi lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion à l'ère de la mondialisation de l'économie.

Enfin notons que les secrétaires départementaux de l'Ouémé et du Zou sont respectivement MM. Achille Déginnou et Basile Bakpé.

ZOU - COLLINES

DES AGENTS SOCIO-SAINTAIRES EN
FORMATION SUR LA NUTRITION

L'accès aux services sociaux de base demeure difficile pour les communautés locales. Il en est de même, dans le domaine des soins de santé primaire. C'est pourquoi les pouvoirs publics avec le soutien des partenaires au développement du Bénin s'attellent à mener des actions en vue de remédier à cette situation défavorable. Au nombre des initiatives prises, la formation des personnels techniques à tous les niveaux et la sensibilisation des populations en vue de leur participations sont considérées comme des priorités. Telle est la vision qui a conduit à l'organisation à Abomey le mardi 25 avril dernier d'une formation des formateurs en matière de nutrition. Une quinzaine d'agents socio-santaires venus de tous les départements ont suivi cette formation dont l'objectif est de leur faire acquérir la maîtrise de l'utilisation de la boîte à images du paquet minimum d'activité de nutrition (PMAN).

Les participants ont pu ainsi se familiariser avec cette boîte à 16 images qui traite de l'allaitement maternel exclusif de l'enfant jusqu'à 4 ou 6 mois ; ainsi que de l'allaitement complémentaire à partir de six mois et surtout de la prise en charge nutritionnelle de l'enfant malade.

La boîte à images a été produite par la direction départementale de la santé du Borgou avec l'appui du projet BASICS / USAID pour réduire la malnutrition l'une des causes de décès des enfants de 5 ans.

La formation est organisée par la direction de la santé familiale du ministère de la Santé publique.

Précédant à l'ouverture des travaux, le directeur départemental de la santé du Zou et des Collines, le Dr Iréné Kotchofa a souhaité que cette formation puisse s'étendre à d'autres corps tels que les enseignants et autres communicateurs.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

UN GOUVERNEUR FRANÇAIS DE LA COLONIE DU DAHOMEY ET L'IMMOLATION DE SA SERVANTE NOIRE

Durant la période précoloniale, les sacrifices humains étaient une pratique courante dans maintes régions de l'Afrique noire. En Afrique de l'ouest, le pays édo au Nigeria, Kumasi au Ghana et le Danhomè ont constitué des foyers incandescents de cette méthode qui faisait de l'homme un vulgaire moyen pour atteindre une fin religieuse dont on pourrait discuter longuement du bien-fondé au regard des droits de l'homme ou du droit humanitaire. Mais là n'est pas l'objet de notre propos.

Ce qui n'est pas discutable aujourd'hui est la certitude que les Blancs — missionnaires, militaires, marchands, explorateurs et colonisateurs — ont condamné cette pratique qualifiée par eux de barbare et d'inhumaine. Comment l'un d'entre eux en est-il donc arrivé dans le premier tiers du XX^e siècle à procéder à un sacrifice humain ?

La colonie du Dahomey — 1894-1960 — était caractérisée, entre autres, par une instabilité politique à nulle autre pareille, que d'aucuns ont, à juste titre, qualifiée de « valse des gouverneurs ». Ceux-ci se succédaient à une cadence telle que certains d'entre eux ont fait à peine une année. En 3 ans, de 1931 à 1934, le Dahomey a connu 7 gouverneurs : Tellier, Aujas, Blacher, de Coppet, Maillet, Marchessou et Desanti. Peuvergne n'a fait qu'une seule année, (1908-1909) à l'image de Merwart (1911-1912) et Gayon (1937-1938). Le Dahomey a connu plus de deux gouverneurs durant la seule année 1934 !

De ce pays de fronde et d'innombrables intrigues politiques, bien de ces gouverneurs étaient repartis en métropole, la mort dans l'âme. D'une grande richesse culturelle, la petite colonie ne manquait pas, à sa manière, de charme. L'un de ces gouverneurs en a été si fasciné qu'il voulait rester le plus longtemps possible. Mais il connaissait bien ce pays dont la tradition d'instabilité politique était devenue quasi légendaire en Afrique.

Il décida de partager sa préoccupation qui est de rester longtemps à la tête de la colonie, avec ses nombreux et fidèles amis dahoméens. Ceux-ci l'accompagnaient chez un devin qui, après consultation de l'oracle Fa, révéla qu'il ne passerait pas plus de 3 ans à la tête de la colonie s'il ne faisait pas le sacrifice d'une jeune fille. Resté longtemps perplexe, il se décida quelques semaines plus tard à passer à l'acte, d'autant plus qu'il connaissait fort bien l'occultisme dahoméen, dont il pratiquait lui-même maints aspects. Il ne chercha pas bien longtemps ni bien loin la victime : il prit sa servante dahoméenne qu'il fit immoler par le devin, dans la plus pure tradition du pays.

L'affaire finit par s'ébruiter, mais elle fut promptement étouffée, grâce au soutien et aux interventions de maintes personnalités dahoméennes de l'époque, que nous avons eu l'opportunité de connaître et qui nous ont raconté en détail en 1970, ce fait inédit dans les annales de l'histoire du Dahomey colonial. Le Gouverneur aurait également dépensé des sommes énormes pour acheter le silence de maints Dahoméens.

Parmi les personnalités qui l'ont aidé à se tirer d'affaire, tout en le condamnant, figurent deux de nos plus grands et de nos plus anciens écrivains, instituteurs de leur état, un vieux politicien de Porto-Novo qui, lui, vit toujours. Un général d'armée, devenu par la suite président de la République du Dahomey indépendant, nous a confirmé cette anecdote tragique dont il sut tous les moindres détails grâce à des amis intimes de ce Gouverneur : nous taisons à dessein le nom de ce dernier qui compte quelques vieux amis encore vivants et bien d'autres attaches actuellement en République du Bénin. Nous sommes bien dans le premier tiers du XX^e siècle, et il figure parmi les 12 premiers gouverneurs de la colonie, dont voici, ci-dessous la liste :

1 - MM.	Ballot	1894 - 1900
2 -	Liotard	1900 - 1906
3 -	Marchol	1906 - 1908
4 -	Peuvergne	1908 - 1909
5 -	Malan	1909 - 1911
6 -	Merwart	1911 - 1912
7 -	Noufflard	1912 - 1917
8 -	Fourn	1917 - 1928
9 -	Geay	1928
10 -	Reste	1928 - 1930
11 -	Tellier	1931 - 1932
12 -	Aujas	1932 - 1933

C'est grâce à ce sacrifice humain, disait-on à l'époque, qu'il a réussi à faire plus de 3 ans à la tête du Dahomey.

CONCLUSION

En dépit des imprécisions voulues à dessein qui émaillent cet écrit, son intérêt est de montrer comment la plus haute autorité politique d'une colonie, a pu immoler une noire à des divinités pour se maintenir le plus longtemps possible au pouvoir.

Faudrait-il rappeler que les Gaulois, ancêtres des Français, pratiquaient aussi les sacrifices humains ? Mais la Gaulle de l'Antiquité est bien loin de la Colonie française du Dahomey du XX^e siècle.

A. Félix IROKO

SOYEZ LES TÉMOINS DONT LE NOUVEAU SIÈCLE A TANT BESOIN

(Suite de la première page)

Puissiez-vous être ces témoins dont le nouveau siècle a tant besoin ! Il vous faudra, certes, du courage et de l'audace pour aller parfois à contrecourant des propositions séduisantes du monde actuel, et pour vous comporter conformément aux exigences évangéliques de l'amour vrai. Mais vous découvrirez que la vie avec le Christ, la recherche de la Vérité, la pratique des valeurs humaines et morales fondamentales, le respect de soi et des autres sont les chemins de

l'authentique liberté et du véritable bonheur. Pour réaliser l'idéal que vous portez en vous, demandez à des adultes de vous montrer le chemin et de vous aider à avancer !

Le Jubilé est une occasion particulièrement importante pour faire l'expérience de l'amour miséricordieux de Dieu qui, en nous donnant son pardon, nous ouvre un avenir nouveau et nous communique la plénitude de la vie divine en se faisant pour nous nourriture dans l'Eucharistie. N'ayez pas peur de revenir sans cesse au Christ, source de la Vie !

Rome, Salle Clémentine

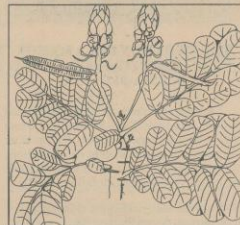
Jean-Paul II

Audience aux jeunes de l'archidiocèse de Rouen

Il veut vous soutenir dans votre démarche de conversion, vous combler de grâce et vous donner sa joie ! Dans la période présente de votre existence, vous vous interrogez légitimement sur votre avenir. Vous manifestant sa confiance, Jésus pose sur vous son regard et il vous appelle à faire de votre existence quelque chose de beau, en faisant fructifier les talents qui vous ont été confiés, pour le service de l'Eglise et de vos frères, ainsi que pour la construction d'une société plus solidaire, plus juste et plus pacifique (...)

PLANTES MEDICINALES

DARTRIER



Nom latin :	Cassia alata.
Famille des :	césalpiniacées.
Français :	Dartrier.
Fon :	Amasu Yovotan.
Yoruba - Nago :	Asun won oyibo, Ewe asuwan
Mina :	Madosoxomè
Adja :	Madosomè
Woci :	Madonxomè, antomodase
Saxwe :	Zoku
Yom :	Berem
Waama :	Fakètibu, Partibu
Somba :	Mumanta Kpatimu

DESCRIPTION

- * Arbuste atteignant 2 à 3 mètres de hauteur.
- * Branches se ramifiant dès la base.
- * Feuilles composées de 9 à 12 paires de folioles.
- * Fleurs jaunes en grappes terminales.
- * Fruit : gousse ailée formant une croix vue en coupe transversale.

ÉCOLOGIE

- * Sols riches et légers, bien drainés.
- * Exigeant en eau.
- * Pluviométrie annuelle : 700 mm et plus.
- * Forme des petites colonies en zone guinéenne.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originale d'Amérique tropicale.
- * Introduite en Afrique.
- * Présente surtout en zone guinéenne.

CULTURE

- * Cultivé pour ses qualités ornementales et pour ses propriétés médicinales.
- * Échappé de culture en zone favorable.
- * Semer les graines en sachet un peu avant l'hivernage ou planter directement dans un sol bien drainé.

COMPOSITION

- * Parties aériennes : hétérosides (dérivés anthracéniques), acide chrysophanique.

EMPLOI

AFFECTIONS DE LA PEAU

- * Pour combattre bactéries, champignons et teigne (ie. staphylocoque).
- * Extraire le jus des feuilles fraîches.
- * Appliquer sur les plaies.

ou

- * Faire une décoction avec 40 g de poudre de feuilles sèches et de graines dans 1 litre d'eau.
- * Baigner les parties atteintes
- * Favoriser aussi l'expulsion du VER DE GUINÉE

CONSTIPATION

- * Infuser une poignée de feuilles fraîches (15 j) dans 1/2 litre d'eau et boire.

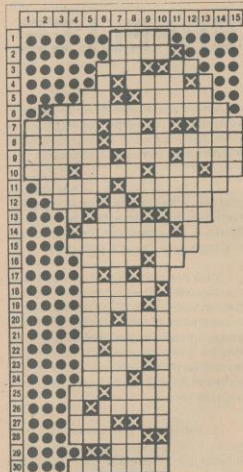
ATTENTION !

- L'emploi des feuilles par voie interne constitue un purgatif drastique. Son abus est DANGEREUX.

A. L. (ENDA)

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISÉS N° 8



HORIZONTALEMENT

— 1. District béninois. — 2. Avenues. — 3. Préfixe qui signifie au-dessus. Symbole chimique de l'or. — 4. Fort. — 5. Abréviation de bulletin officiel. Parmi. — 6. Reproductions. — 7. Agitations. Symbole chimique de l'or. Lettre de l'alphabet grec. — 8. Mammifères ruminants ongulés. Sortir (d'un lieu) peu après y être entré. — 9. Naturelles. Chef éthiopien. Ancienne unité de mesure de longueur hébraïque qui valait 0,0185 m environ. — 10. Tesson. Déchet organique. En proie à une émotion. Note de musique mal tournée. — 11. Endroit clos. Non donné au gecko dans le midi de la

France. — 12. Situé. Sainte, elle est la mère de Dieu. — 13. Fils préféré de Noé. Légumineuse. — 14. Sauvage. — 15. Dévalorisées. — 16. Département de la Bolivie. Symbole chimique du chlore. — 17. Qui n'est couvert d'aucun vêtement. — 18. Extirpent. — 19. Nom scientifique du bananier. — 20. Année. Fleuve côtier de l'Espagne, en Catalogne. — 21. Luxe. — 22. Neuvième lettre de l'alphabet grec. — 23. Téhéran en est la capitale. — 24. Chef éthiopien. Petit mammifère de la forêt brésilienne aux mouvements lents. — 25. Petit cube à jouer, il est volcanique grecque de l'Archipel. — 26. Plante dicotylédone. — 27. Changea. Note mal tournée. — 28. Petit canal côtier. — 29. Popote. — 30. Ville de la République du Bénin.

VERTICALEMENT

— 1. Acte législatif émanant des rois francs. — 2. Ames des morts. — 3. Marqués de points. — 4. Fait des vers. Vallée fluviale noyée par la mer sur certaines côtes. Fraction variable de la récolte prélevée par l'Eglise. — 5. Gros travailleurs. Qui se renouvelle chaque semaine. Vieille note de musique. — 6. Cri d'arrêt. Lentilles inversées. District béninois. Couchis de fascines. Symbole chimique du radium. Nom du cinquième mois de l'année. — 7. Belle-fille. La principale rivière de Suisse. Ôtes les gants. Gaz putride provenant de déchets végétaux ou animaux en décomposition. En proie à une émotion. — 8. Interjection pour chasser quelqu'un. Terre labourée et non ensemencée. Bamako en est la capitale. Pays. Pronom personnel. Forme particulière de désert rocheux. — 9. Seizième et cinquième lettres de l'alphabet. Roue à gorge. Déterminant. Possessif inversé. Ruissellet. Quatorzième et vingtième lettres de l'alphabet. Orient. Alliage. Os inversé. — 10. Durillon. Accumulera. Qui a éprouvé une déception. Inventions. Appris. Article arabe. — 12. Abréviation de régime ordinaire. Rassemblera. — 13. Nigauds. Possessif. — 14. Qui contient de l'antimoine. — 15. Grands perroquets de l'Amérique du Sud.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉPONSE AU JEU

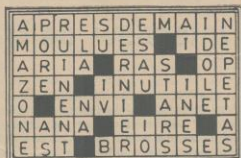
LES MOTS CROISÉS N° 8

paru dans notre livraison n° 747 du 14/04/2000



RÉPONSE AU JEU MESSAGE CODÉ N° 1

paru dans notre livraison n° 747 du 14/04/2000



RÉPONSE AU JEU CHIFFRES CODÉS N° 6

paru dans notre livraison n° 747 du 14/04/2000

E = 6 — F = 3 — G = 4 — H = 8

CITATIONS ET PROVERBES

Citations

"Le bonheur est une chose bizarre. Les gens qui ne l'ont jamais connu ne sont peut-être pas réellement malheureux". (Louis Bonfield, 1896-1955, romancier américain auteur du célèbre roman la Mousson, publié en 1937).

"La radio marque les minutes de la vie: le journal, les heures, le livre, les jours". (Jacques de Lacretelle, écrivain français, 1888-1985).

"Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'atouts... pensait Voltaire (philosophe et écrivain français du XVIII^e siècle, 1694-1778).

Proverbes

Thème : le danger.

"La mouche va si souvent au lait, qu'elle y demeure" (proverbe italien).

Thème : la reconnaissance.

"Un chien reconnaissant vaut mieux qu'un homme ingrat" (proverbe arabe).

Thème : le salaire.

"Ne croyez pas qu'en laissant vos cheveux chez le barbier vous l'avez payé" (proverbe turc).

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Ne pas confondre *ensé* avec un C et *sensé* avec un S.

S'il signifie *supposé*, *ensé* s'écrit avec un C comme initiale. On dit par exemple : nul n'est *ensé* ignorer la loi. *Censé* : CENSE.

Quant à celui qui a du bon sens, il est *sensé* (SENSE).

Autre difficulté, cette fois dans la conjugaison des verbes : *relier* et *relire*. Au futur on écrira : il *reliera* (RELIRA) s'il s'agit du verbe *relier* (troisième groupe) et *reliera* (RELIERA) s'il s'agit du verbe du premier groupe *relire*.

À se souvenir, pour éviter les fautes.

AUTOUR D'UN MOT

Couteau du latin *cutellus*.

Quand on parle de couteau on parle de lame, de manche, de poignée ou de platines (côtés du couteau).

Les couteaux sont divers. La plupart sont d'usages domestiques : les *fermans*, les *pliants*, les couteaux de poche ou les *canifs*. En argot on parle aussi de *surins*.

Il existe aussi les simples couteaux de table, ceux de cuisine, les couteaux à découper, les couteaux à beurre, à fromage, à pain, à poisson, à légumes et les couteaux scies.

Dans le domaine des métiers, on trouve : en chirurgie, le *bistouri*, le *scalpel* et le "coupe-cor". Chez le peintre il y a le couteau à palettes... la spatule des peintres. Il faut citer enfin : le couteau à greffer chez le jardinier, et les couteaux de tanneur, d'apiculteur, et même le simple couteau à papier, grattoir pour gratter les taches ou l'écriture.

Parfois le couteau est une arme, tels le *poignard*, la *dague* et la *machette*.

Quant aux locutions inspirées par le couteau, elles sont nombreuses

On peut citer : à couteaux tirés (en mauvais termes avec quelqu'un) ; retourner le couteau dans la plaie (avoir une peine) ; jouer du couteau (se battre avec un couteau) et enfin avoir la figure en lame de couteau : un visage allongé et très mince.

DES MOTS À DEVINER

Un *musoir* (MUSOIR) est-ce :

— le gros museau de certains animaux ?

— la pointe extrême d'une jetée au bord de la mer ?

— ou un lieu où l'on peut musarder ?

Trouvez la bonne définition.

Réponse : Un *musoir* est la pointe extrême d'une jetée au bord de la mer.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe *couvrir*, du latin *cooperire*.

Appliquer une chose pour protéger, pour cacher, c'est *couvrir*. Couvrir une maison, un toit avec des

ardoises, des tuiles ou du zinc... c'est la *couverture*. Couvrir d'une *bâche*, c'est *bâcher*, couvrir de peinture c'est *peindre* ou couvrir de ciment, de plâtre ou d'un enduit quelconque c'est *cimenter*, *plâtrer* ou *crépir*.

Sur les murs, on *tapisse*, sur les métaux on *argente*, on *dore* ou on peut *cuivre*, *étamer*, *métalliser* ou *galvaniser*. Un bandeau *couvre* les yeux, un vêtement *couvre* un enfant ou un voile *couvre* le visage. Se *couvrir* c'est se *vêtir*, voire *s'emmitoufler*. Tout ce qui sert à couvrir des personnes, sont les vêtements, les chapeaux sans oublier les couvertures : *couvre-pieds* ou *courtepointe*.

Pour une chose, on dira : *bâche*, *couvercle*, *couvre-livre* ou *liseuse*. Et quand on *parseme* d'une grande quantité d'objets on *recouvre*, on *répand*, on *constelle* ou on *charge*.

Le temps et le ciel peuvent aussi se *couvrir*, et chargés de nuages ils *s'assombrissent* ou *s'obscurcissent*... c'est le mauvais temps !

JEU DE MOTS

Il peut éclairer. On peut la porter à gauche ou à droite. Elle peut devenir noire ou se transformer en piège.

Quatre homonymes à trouver.

Réponses : Il peut éclairer : un *rai* (RAI) de lumière.

La porter à gauche ou à droite : la *raie* (RAIE).

Noir... la raie au beurre noir (le poisson).

Se transformer en piège : le *rets* (RETS), filet pour capturer du gibier ou du poisson.

DES MOTS VENUS D'AILLEURS

Plusieurs mots français viennent du turc, mais ils n'en n'ont pas l'air. Tels *caviar* qui fait penser au russe et *colback* que l'on prendrait facilement pour un mot allemand.

Le *caviar* vient donc du turc après être passé par l'italien.

Quant au *colback* (ancienne coiffure militaire, bonnet à poil orné en haut d'une poche conique en drap), il a aussi pour origine le turc. Une expression française est restée : *atrappé par le colback*.

Cravache, *laiton* ou *savate* qui semblent bien français, proviennent également du turc.

Ne pas se fier aux apparences !

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Assez récent est le mot *jogging* (JOGGING), cette course à pied à allure modérée, sans esprit de compétition, on dit aussi "footing".

Plus récent encore, le verbe *jogger*, pratiquer le *jogging*. Et naturellement : le *joggeur* ou la *joggeuse*, les personnes qui pratiquent le *jogging*. Il existe même une chaussure de sport nommée : *jogging*. Tous ces mots sont devenus courants depuis une vingtaine d'années !

NATION

PRÉSIDENTIELLE 2001 : LA CONSCIENCE DES BÉNINOIS INTERPELLÉE

(Suite de la première page)

lecteurs et lectrices l'interview qu'elle a eu avec Mme Béatrice Gbado, professeur de mathématiques, directrice de «Ruisseaux d'Afrique», une maison d'édition. Elle est aussi auteur de plusieurs ouvrages. Gratien Pogon, diplomate, conseiller spécial du président Mathieu Kérékou. Lisez.

Interview de Mme Béatrice Lalinnon Gbado

«La Croix du Bénin» : En tant qu'observatrice avertie de la scène politique tout court et patriote qui n'aime pas manier la langue de bois, pensez-vous que le pululement des partis tels que le Bénin en connaît est propice pour notre pays ?

Mme Béatrice Lalinnon Gbado : Combien de partis véritables compte notre pays ? Certes nous avons 118 associations ou regroupements électoraux, 118 groupes d'hommes attirés par le pouvoir, mais ne nous leurrions pas : nous n'avons pas 118 partis politiques au Bénin.

Pour moi un parti politique est un creuset qui réunit des personnes partageant une même conception philosophique, les mêmes idéaux sur le devenir d'une Nation. Cellule sociale supposée d'avant-garde, un parti politique devrait mener la réflexion assez loin pour éclairer les citoyens, proposer des stratégies, éveiller les consciences. Si dans notre pays 118 groupes d'hommes et de femmes répartis sur le territoire secrétaient ainsi la réflexion sur notre bien-être, serions-nous encore à ce stade ? Notre réussite sociale et humaine aurait été alors fulgurante !

En réalité nous avons 118 échelles pour parvenir au pouvoir ; le pouvoir pour soi, le pouvoir comme un espace d'enrichissement illicite et d'impunités, impunités pour les forfaits passés, présents et futurs. Il est évident qu'autant de groupements humains de ce type à l'assaut du Bénin, c'est plus une tare qu'un levier.

«La Croix du Bénin» : Selon vous, pourquoi les hommes politiques ont-ils vraiment besoin d'accompagner leurs pseudo-programmes de sociétés par des campagnes de contre-vérité et de démagogie pour se rendre «crédibles» aux yeux des populations ?

Mme Béatrice Lalinnon Gbado : Il est des questions que l'homme se pose, non pas parce qu'il en ignore la réponse, mais parce que l'absurdité de cette réponse irrite sa logique, perturbe son esprit. Votre question est de ce genre-là car elle porte en elle-même sa réponse : les pseudo-programmes. Là-dessus tous les partis sont égaux : priorité aux conditionnalités des institutions internationales, un peu d'improvisation et de pilotage à vue.

La gestion du chômage, de l'éducation nationale, de nos déchets liquides ou solides ; la pollution, le niveau de vie dans nos campagnes, le problème de désertification de notre pays, le problème de transport... Voilà quelques-uns de nos problèmes qui méritent une réflexion mûrie dans les partis pour des propositions concrètes. S'il y a un critère fondamental pour identifier les partis et les

départager c'est bien celui-là : les solutions proposées à nos maux. Mais ce n'est pas le cas de nos jours... Comme vous l'avez souligné dans votre introduction, quand ils se mettent à s'agiter, intempestivement d'ailleurs, c'est qu'il y a une échéance électorale en vue. Face aux problèmes des citoyens, aucune proposition concrète, réaliste. Beaucoup de théories sans lendemain...

Prenons le problème de transport et restons dans notre capitale économique. Cotonou ne connaît pas une gestion communautaire du transport. Nos solutions individuelles passent par ces engins d'occasion venus d'ailleurs qui polluent intensément la ville. Dans cinq, dix ans, nous allons développer des maladies dont nous n'avons pas les remèdes.

Que faire ? Imposer des normes aux importateurs d'engins et/ou de carburant ? Créer un programme de transport en commun qui rende caduques les solutions individuelles d'ailleurs trop coûteuses ? Décongestionner la ville ? Rendre plus agréable la vie au village ? Interdire les importations de véhicules d'occasion ?

Qu'en disent ceux qui se sentent la vocation de servir le peuple ? Rien. Lorsqu'on a des réponses claires et efficaces aux difficultés des citoyens on ne ment pas. Sans réel projet de société, le mensonge devient un palliatif. S'il y a un grand bien à faire à ce pays, c'est d'assurer à ces filles et fils une éducation saine qui les libère et les rend responsables ; les démagogues seront alors démasqués.

«La Croix du Bénin» : Ici et là des voix s'élèvent pour demander que les hommes politiques qui ont fait leur preuve laissent la place à d'autres pour devenir des personnes-ressources. Quel est votre avis ?

Mme Béatrice Lalinnon Gbado :

* Les jeunes doivent attendre aux portes ; quand nous sortirons de la carrière, ce sera leur tour !

* Que les anciens sortent de la carrière, ils ont assez profité !

Le peuple béninois qui est le maître de la carrière en question ne recherche pas des personnes pour l'exploiter, l'appauvrir davantage, profiter de lui. Nous autres citoyens avons besoin de personnes pées du souci de notre bien-être collectif, des personnes dont la vie pourtant simple est une hymne à la prise en charge de soi, à la probité ; des personnes charismatiques capables de nous mobiliser, de nous imprimer un élan. Là-dessus, anciens ou nouveaux, vieux ou jeunes devraient avoir les mêmes exigences :



Mme Béatrice Lalinnon Gbado

Il s'agit d'un état d'âme, d'une somme de manières d'être.

Par contre, la question de l'âge a toute sa place à partir du moment où l'on se sent faillir, où l'on n'est plus qu'un chef de façade... Il faut savoir quitter le plaisir avant qu'il ne vous quitte. Triste spectacle que celui qu'offrent à travers le monde ces personnes usées par des années d'exercice du pouvoir et qui s'accrochent, souvent contre le gré de ceux qui les ont élues. Il faut savoir sortir de scène.

Tout service est un passage, un espace de don de soi et de formation personnelle. Et le Bénin n'est ni la propriété d'une génération, ni celle d'une classe donnée ou d'un clan. Finalement, vieux ou jeune, quand on n'a plus rien à donner pour faire avancer l'ensemble, l'humilité recommande qu'on se l'avoue et qu'on l'avoue aux autres, qu'on

s'ouvre à d'autres opportunités de continuer à se réaliser en tant que personne et à être utile à ses frères... La vie d'un homme ne se résume pas en l'exercice d'un pouvoir.

«La Croix du Bénin» : D'une manière générale, comment appréciez-vous la situation socio-politique et économique du Bénin et comment concrètement envisagez-vous l'avenir de ce pays ?

Mme Béatrice Lalinnon Gbado : Je crois aux capacités du peuple béninois, notamment en sa créativité. Nous sommes humainement riches. Il nous faut créer une synergie qui optimise ces potentialités humaines. J'espère que la société civile sera un jour assez solide pour canaliser vers les écarts, les penchants destructeurs de nos hommes politiques en général.

Un danger qui nous guette au niveau social, c'est le tissu de mensonges et de dupes qui s'installe à la base et devient un mode de fonctionnement, voire un système de valeurs. Mécaniciens, maçons, fonctionnaires à tous les niveaux, vendeurs du marché, pompistes, chauffeurs, commerçants, nous sommes tous concernés... Nous nous trompons mutuellement. Faites un tour dans l'une des boutiques de la place ou aux stations-service ; au moment de vous établir la facture ou le reçu, on vous demande combien y mettre ! Parce que de nos jours le reçu ne porte plus la valeur de la marchandise, il porte le montant désiré par l'acheteur !!! La surfacturation.

Une poignée d'hommes politiques ne saurait nous imposer le chaos si nous le refusons. Ils ont toujours besoin d'hommes de main. C'est à chacun de nous de faire échec à leurs tentatives déstabilisatrices. A travers le respect de nos personnes, imposons le respect de nos valeurs. L'avenir sera ce que nous aurons décidé ensemble. Il sera, j'espère, un avenir de vérité et de paix.

Interview de M. Gratien Pogon

«La Croix du Bénin» : Monsieur Gratien Pogon, en tant qu'observateur averti de la scène politique tout court, et patriote qui n'aime pas manier la langue de bois, pensez-vous que le pululement des partis politiques tels que le Bénin en connaît est utile à notre pays ?

Monsieur Gratien Pogon : J'avoue être un peu écartelé face à votre interrogation.

D'un côté, il y a, très viscéralement profonde en moi, une incompatibilité physique et mentale avec tout système à parti unique ; et particulièrement celui qui a sévi au Bénin de 1974 à 1990. Il s'ensuit que le multipartisme intégral m'est apparu et reste l'un des piliers essentiels du «Renouveau Démocratique». Au même titre que les droits de l'homme et la liberté d'expression, je tiens l'existence, sans contrainte ni limitation, de mouvements politiques, pour un élément capital de l'environnement politique où je puis me sentir heureux de vivre, hors duquel j'étoufferais. Ce sentiment personnel peut ne compter que peu. Mais il en va autrement du poids des libertés démocratiques dans la réussite de tout développement économique, social et culturel durable pour tous ou, à tout le moins, pour le plus grand nombre.

De l'autre côté, tout aussi fortes que ce credo et les réflexes qu'il suscite en moi contre tout ce qui peut mettre en danger ses principes de base, se trouvent mes craintes et mes déceptions devant la prolifération, apparemment incontrôlable des partis politiques dont le Bénin est le théâtre. Je lis, à chaque naissance d'un parti depuis déjà plus de cinq ans, à chaque congrès constitutif d'un parti de plus, comme le signe de l'aggravation d'une gangrène, le germe le plus insidieux de l'affaiblissement de notre démocratie. A voir ce bourgeonnement fou, pratiquement chaque week-end, de ces fêtes profanes consacrant, dans quelque «fondation» plus ou moins connue d'un club de compagnons, le couronnement d'un «président de parti», j'ai peine à contenir mes appréhensions grandissantes d'une dévalorisation dangereuse de l'action et des responsabilités politiques, tant la fragilisation de notre démocratie. Et j'en ressens, à chaque fois, un peu plus dramatique, comme une faillite personnelle, à mesure que l'inexistence première d'un fief ethnique se double de mon rejet philosophique de tout projet d'enrichissement et cultiver un, et que se confirme mon inaptitude foncière à trouver place et utilité dans un système aussi débridé.

NATION

Dans ce que vous nommez le pullulement de partis politiques, où je me perds chaque jour un peu plus, dans l'enchevêtrement d'acronymes de plus en plus difficiles à déchiffrer, m'apparaissent autant de coups portés à l'esprit du multipartisme, mais surtout à la protection de certaines des valeurs déterminantes de la démocratie.

En tête de ces valeurs, s'impose l'unité nationale avec ses exigences de cohésion intérieure, de tolérance et de respect mutuel entre les diverses entités culturelles, ethniques et régionales qui composent le Bénin. Pour l'une ou l'autre de ces entités, et par la force des choses, la naissance d'un parti politique, surtout, présente comme une réaction à des frustrations, à un mal-être dans un ensemble plus grand, plus multi-ethnique ou régional, à fortiori national, selon comme un signal d'exclusion. Les professions de foi du «président» autoproclamé, qui suppléent à l'absence de programmes et de projets de sociétés, s'embarrassent peu de subtilités: ils légitiment le repli sur des terroirs plus ou moins restreints, de groupes ethniques que l'on dit marginalisés, et dont on s'engage à défendre dorénavant les intérêts. Tout aussi clairement, se devinent les autres contre qui doit s'organiser cette défense. Et l'arme en est toujours l'exploitation de l'exacerbation d'antagonismes et d'intolérances plongeant leurs racines dans la nuit des temps.

Je ne connais pas pire antidote au renforcement de l'unité nationale tant proclamée. Je ne sais pas de risques plus grands à la paix nationale et à l'absence de violence.

Une autre valeur, moins évidente, peut être sérieusement mise en cause par ce morcellement du pays en autant de petites nations plus ou moins étrangères, plus ou moins antagonistes l'une à l'autre. Il s'agit de cette ferveur pour le travail et la production qui seule peut, par accumulation et extension des résultats, générer le développement durable. Ce risque là apparaît vite dans la surenchère inévitablement faite par chaque parti pour «fidéliser» son «territoire» et fermer son fief aux autres forcément diabolisés. Manifestations privilégiées de cette quête de «fidélisation», et de cette détermination de «boucler» son territoire, les libéralités plus ou moins abondantes distribuées, sur la durée, aux notables, et le temps de plus en plus long des campagnes et pré-campagnes, aux populations, en arrivant insidieusement à faire échec à l'arrivant au labeur individuel pour la mise en valeur de son «jardin personnel» comme source du vrai développement. Cet appât est comme démenti chaque jour par l'enrichissement, précisément sans cette pénibilité du travail demandé aux autres, si vite et si ostensiblement affiché par les dirigeants politiques, singulièrement, ceux en position de gestion de quelque parcelle du pouvoir d'Etat.

Il s'ensuit que la jeunesse est conduite à penser et à agir en vertu de sa foi grandissante que le sûr et le plus court chemin pour grandir socialement et matériellement, c'est les arcanes du pouvoir politique. Et tout est bon, toute bassesse justifiée, pour y trouver place avec le dessin clair de prendre sa part en tout cas plus aisément, plus substantiellement et plus rapidement que dans l'exercice de toute autre profession ou la pratique d'un métier.

Du reste, à voir comment se vident les rangs de nos maîtres de l'Université et des collèges pour peupler, au nom de mérites et devoirs de leurs partis politiques, les quelques postes électifs, fauteuils des ministères, de la haute administration et des sociétés d'état, et occuper l'infinie série des strapontins qui poussent à l'ombre des cabinets ministériels, on est en droit de désespérer des chances de formation adéquate de la jeunesse; de sa préparation à assumer les immenses tâches dont on clame que dépendent son avenir et le seul et vrai développement durable.

Et le tableau n'est guère différent, aux échelles inférieures de la société. C'est celui

des hordes de paysans et artisans abandonnant leurs outils et aires de production, pour un militantisme devenu professionnel, peu ou prou rémunéré, mais toujours fondé sur quelque espoir inavoué, à défaut d'un engagement du «chef», de saisir un jour l'occasion d'accéder à la seule promotion qui «rapporte», celle dans les sentiers du pouvoir politique. L'exode rural trouve là un de ses fondements les plus solides. Et le passage douloureux à la précarité de la vie urbaine où les affres du «métier» de zémidjan apparaissent une chance, n'est accepté que comme une transition vers quelque placement politique. Le militantisme politique voyant et absorbant, pratiqué avec la discrimination la plus ouverte, par la cohorte des zémidjans, si disputée par les clans politiques, n'offre, de cette désertion du travail productif dans le pays profond, qu'une des illustrations. Elle est la plus structurée et la moins destructrice comparée à tant d'autres plus immorales et stérilisantes, à terme, pour tout travail à rentabilité mesurable.

On n'en finirait pas de dissenter sur les exemples des formes du mal de l'hyperémiettement qui caractérise, aujourd'hui, l'organisation des forces politiques. De là ma conviction que le salut de notre démocratie, et nos chances de progrès dans tous les domaines commandent plus que jamais, le regroupement en entités plus larges des centaines de partis politiques occupés à marquer le territoire de l'un ou l'autre chef.

Tout en moi exclut toutefois que ce regroupement se fasse par la force, même de quelque loi ou règlement. De là l'espoir que l'innatité de la force électorale de l'immense majorité des partis politiques finira par induire la sagesse interne indispensable à ces regroupements; à ce qu'ils impliquent de concession à la vanité, pour chacun d'être «président» de quelque chose qui aide à mieux se positionner. C'est cette voie là que l'I.P.D., née de la fusion de deux partis crédibles, l'un du sud, l'autre du Nord, a ouverte. C'est certainement la voie à suivre pour la sauvegarde de la démocratie.

«La Croix du Bénin»: Selon vous, pourquoi les hommes politiques ont-ils vraiment besoin d'accompagner leurs pseudo-programmes de sociétés par des campagnes de contrevérités et de démagogie pour se rendre «crédibles» aux yeux des populations?

M. Gratien Pognon: Vous posez là un problème qui me fait penser à cette interrogation vieille comme le temps: de l'œuf et de la poule, lequel est à l'origine de l'autre.

Bien des hommes politiques vous diront que c'est les demandes, souvent les exigences, insensées des électeurs qui les forcent, dans la logique d'une campagne faite avant tout pour gagner des voix, à prendre des engagements sur des réalisations hors de portée des ressources d'un homme, d'un parti politique, voire d'un Etat qui ne peut tout faire en même temps partout. Ainsi, s'expliquerait cette forte dose de démagogie qui caractérise les promesses de campagnes électorales; ces engagements surréalistes sur un catalogue de projets locaux aussi innombrables qu'imprécis dans leurs coûts et dans les modalités de leur faisabilité.

J'ai, à coup sûr, été victime du refus d'engager sur des programmes à l'évidence impossibles à mettre en œuvre de mon fait ou de celui de mon parti. Mais je sais avec la même conviction que j'aurais eu, pour traduire une litote de bien de nos langues,

la «main plus longue» que j'aurais été élu. Il aurait suffi que j'aie disposé des ressources et surtout de l'absence de scrupules qu'il faut pour cette ultime distribution de libéralités de cette nuit décisive que les partis politiques avisés nomment leur «veillée d'armes», et j'aurais bénéficié des suffrages nécessaires.

J'entends par là que je crois fermement qu'il y a une possibilité et même un devoir civique de faire de la campagne politique, comme de l'activité politique dans sa globalité, une occasion de formation et de vérité. Même sans intention de veillée d'armes, le risque vaut de partager avec les citoyens, une information contradictoire sur les conditions de faisabilité de leurs listes sans fins de doléances. On peut, on doit les amener à reconnaître que l'eau, l'électricité, un espace et des équipements de loisirs, un centre de santé ou une école et une route font parti de ce «minimum social commun» si bien nommé. Le bon sens et l'instinct de vie de toute population lui font un devoir d'en rappeler le manque et le besoin à quiconque vient à lui au nom de l'intérêt commun. Pour qui surtout vient solliciter son suffrage, il serait aberrant que de telles listes ne soient pas présentées comme des demandes conditionnant un soutien.

Mais tout aussi impératif devrait s'imposer à l'homme politique, par respect pour l'intelligence des citoyens et obligation de probité personnelle, le devoir de vérité. Doit se justifier le courage d'apprendre à ses interlocuteurs, que de telles réalisations ne ressortissent pas du tout aux prérogatives des partis politiques ni de l'Assemblée Nationale. Il y va du devoir et de l'honnêteté, qui sont aussi politiques, de former les citoyens au réalisme élémentaire en vertu duquel leurs besoins immédiats ne peuvent, tous, tout entiers et toutes à la fois sur l'étendue du pays, être satisfaits par quelque gouvernement que ce soit, le temps d'un quinquennat.

Cette campagne de vérité, je l'ai faite. On me dit que j'en ai payé le prix, celui de ne plus être réélu. Je ne continuerai pas moins de faire campagne, tant que je le pourrai, en disant ces vérités-là en signe de respect à des citoyens dont j'ai tôt fait d'apprendre qu'il ne faut pas insulter l'intelligence. Car c'est bien cette intelligence que les plus humbles d'entre eux manifestent quand, à l'appui de leurs doléances, ils nous disent qu'ils ont le recul suffisant pour ne plus être dupes de la sincérité pas plus que des capacités des politiciens. C'est ainsi que je reçois et comprends ces rappels mille fois faits, sous forme de mises en garde, de leurs échecs successifs à obtenir un début de prise en compte des mêmes listes de doléances, présentées, sans changement et en vain depuis «l'ère d'Aphité», repère par excellence, pour les plus anciens, des premières campagnes politiques modernes.

Je n'entends cependant pas éluder la question précise que vous posez. Elle est d'importance. C'est pourquoi, sans contredire ce que je viens d'affirmer sur la possibilité et même la nécessité d'une campagne politique, de promesses électorales sans démagogie ni mensonges, il me paraît aisé de comprendre — nullement d'excuser — le pourquoi de tant de promesses mensongères qui ont fini par discréditer toute la classe politique et avilir le concept même de politique. L'explication procède d'une faute; la faute de quelques dirigeants de partis politiques qui ont inauguré, avec le «Renouveau Démocratique», le temps et les pratiques de ce qu'on nomme «l'achat des consciences». Au regard

des normes établies par eux, rien n'est moins malaisé, depuis, que de paraître moins généreux qu'eux, de se dédier en avançant qu'un parti politique ou un de ses dirigeants, un député, voire un militant de quelque formation politique, n'ont ni pouvoirs ni les ressources pour réaliser une route ou une école, un dispensaire ou un puits. Quant à ces novateurs là, rejoints et pour certains, dépassés depuis, par quelques nouveaux généraux riches, pour avoir, les premiers, financé de leurs deniers des réalisations sociales ou des infrastructures, des agapes et festivités gratuites, ils sont condamnés à subir, proportionnellement à l'extension de la liste des exigences des populations, l'escalade des promesses électorales mensongères.

Et l'aveu moins cynique que courageux de l'un d'entre eux-là que les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient n'y fait rien: il est de plus en plus difficile, pour l'écrasante majorité des hommes politiques, de soustraire les campagnes électorales et même l'ensemble de l'animation de la vie politique à cette équivoque autant qu'à ce poids de l'argent. Que ce dernier serve à des réalisations durables avant ou pendant les campagnes ou que l'argent apparaisse, aux heures limites d'avant l'ouverture des bureaux de votes comme le stimulant décisif pour les électeurs, ceux-ci savent qu'il est, jusqu'à la prochaine campagne, le règlement pour solde de tous comptes pour les candidats élus ou non.

Le plus préoccupant est que, même limité à ce solde, le traitement des promesses électorales n'est pas sans poser le problème peut-être le plus grave de la survie de notre démocratie.

Le rapport malsain de l'argent, toujours plus important, à la politique tient une part de plus en plus grande, de plus en plus irréversible dans l'échec, aujourd'hui patent, des meilleures croisades contre la corruption et pour la moralisation de la vie publique. Et parce que les besoins d'argent pour les victoires politiques sont proportionnels au niveau de responsabilités exercées et d'ambitions, ces déviations là du rapport de l'argent à la politique sont l'explication suprême de l'impunité des plus grands. Elles constituent le socle le plus solide de la corruption et de sa progression apparentement effrénée.

«La Croix du Bénin»: Ici et là, des voix s'élèvent pour demander que les hommes politiques qui ont fait leur preuve laissent la place à d'autres pour devenir des personnes ressources. Quel est votre avis?

M. Gratien Pognon: J'aimerais bien m'en tenir à vos mots; et parler d'hommes politiques qui ont fait leur preuve; à qui il est question de demander de céder la place, de passer la main. J'entends plus souvent peiner contre «gens qui ont fait leur temps», les mêmes qu'on a toujours vus à la tête de l'Etat et, plus généralement aux avant-postes de la vie politique. A ceux-là qu'on considère, disons le mot, trop vieux, trop usés sinon usagés pour encore servir, on crie de plus en plus qu'il faut les envoyer aux oubliettes. Que toute une tranche d'âge, ceux qui ont plus de soixante ans, et pourquoi pas, cinquante, se retirent à jamais de la scène et de l'activité politiques, voilà qui aggrave la clause que je tiens pour la moins démocratique de notre Constitution, celle qui interdit les hommes de 70 ans de candidature à la magistrature suprême. Je comprends que le désir sous-tendant l'ineffigibilité voulue de tant de citoyens à toutes fonctions politiques, soit ainsi de faire place nette à des hommes plus jeunes et nouveaux. J'ai peine à admettre qu'en ces hommes et femmes plus jeunes, se trouvent automatiquement réunis les talents exceptionnels qui feraient de leur gouvernement la panacée absolue, la médication infaillible aux maux les plus marquants dont souffre notre pays.

La nuance est moins ténue et anodine qu'on ne pense entre cette vision, de plus en plus courante et la présentation que vous en faites. Car s'il s'agit seulement des «hommes qui ont fait leur preuve», j'entends, la preuve

(Lire la suite à la page 12)



M. Gratien Pognon

SOCIÉTÉ — CULTURE

À PROPOS DE LA LETTRE PASTORALE DES ÉVÊQUES

Mardi 15 février 2000, réunis à Dassa-Zoungbé, les évêques du Bénin publiaient une lettre pastorale intitulée : « Ne laissons pas bafouer la famille africaine sur sa propre terre ». Cette lettre faisait un diagnostic assez pointu de la Santé de la Reproduction assorti des projections. Les prêtres béninois à travers cette lettre vise avant tout la sauvegarde et la préservation de la vie. Les commentaires n'ont pas manqué et continuent d'ailleurs. La rédaction de « La Croix du Bénin », fidèle à son esprit d'ouverture et de dialogue, présente dans ce numéro le point de vue d'un médecin catholique Mme Edwige Adékambi accompagné d'un commentateur de l'abbé Raymond Goudjo, directeur de l'Institut des artisans de justice et paix (IAJ). Lisez.

CONTRIBUTION AU DÉBAT SUR LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION

par Dr Edwige Adékambi Domingo

Je suis chrétienne. Je pratique la religion catholique à laquelle je suis profondément attachée. Je suis également médecin depuis douze ans et je participe à divers groupes de réflexion et d'animation sociales.

Enfin, je suis mariée et mère de famille.

Mon expérience d'épouse et de mère, de chrétienne et de médecin me conduit à vouloir intervenir de manière responsable dans le présent débat sur la Santé de la Reproduction.

Pour une population totale de 4,9 millions d'habitants au recensement général de la population en 1992, avec un taux d'accroissement annuel de 2,8%, le Bénin compte en l'an 2000, près de 6 millions d'habitants.

Comme beaucoup de pays africains, le Bénin est confronté depuis quelques années à de nombreux problèmes au nombre desquels figure la croissance de sa population qui, selon l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), doublera pratiquement tous les vingt ans.

Cette croissance de la population a pour corollaire l'accroissement des taux de mortalité, et notamment la mortalité materno-infantile.

Il est démontré que la proportion des nouveaux-nés qui meurent avant leur premier anniversaire est dix fois plus élevée au Bénin qu'en Europe, et qu'un grand nombre de femmes béninoises perdent la vie au cours de l'accouchement (221 pour 100 000 en 1997) (Sources: Tableau de Bord Social: Profil Social et Indicateurs du Développement Humain - Septembre 1999).

La majeure partie de celles qui ne meurent pas en donnant naissance vit dans une pauvreté inqualifiable, sans accès à l'éducation, aux soins de santé primaires, à l'eau potable, aux crédits, aux facteurs de production, aux technologies appropriées, etc.

Malgré ces conditions d'existence difficiles, la femme béninoise continue d'assumer son rôle d'épouse (dans un contexte de polygamie très élevée), de mère et de garante des besoins essentiels de la famille.

Reconnaître les droits des femmes, reconnaître les engagements de la famille et ses responsabilités en matière de la santé de la reproduction constituent aujourd'hui l'une des conditions préalables en vue de promouvoir l'habilitation de la femme béninoise nécessaire au renforcement de la cellule familiale.

Dans ce cadre, les Nations unies ont organisé plusieurs conférences internationales,

notamment la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire en 1994 et la quatrième Conférence Mondiale sur la Femme tenue à Pékin en 1995.

Ces conférences ont non seulement condamné tous les comportements sociaux défavorables à l'amélioration de la vie familiale, notamment la santé familiale mais ont adopté le concept de santé de la reproduction comme approche des problèmes de santé de la famille. De ce fait, la Santé de la Reproduction dépasse la prise en charge des problèmes de santé liés à la vie génitale et sexuelle du couple. Elle va également au-delà des besoins de la femme en périnatalité, c'est-à-dire la planification familiale.

Malheureusement, du fait de l'ignorance et parfois d'une interprétation insuffisante du contenu de ce concept, la santé de la reproduction pose souvent de nombreux problèmes.

Actuellement, au Bénin, une polémique semble s'ouvrir sur ce concept.

Cet article se propose de participer à la discussion en apportant certaines clarifications sur la question.

QUEL EST LE CONTENU DE LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION ?

La santé de la reproduction comporte quatre volets : volets femmes, hommes, jeunes, infantile.

Chaque volet comprend des composantes et les quatre volets ont une composante commune.

Composantes volet femmes :

- prise en charge gynécologique de la femme (dépiçage et prise en charge des cancers de l'utérus / du sein, problèmes de la péri-ménopause et autres pathologies),
- promotion féminine,
- maternité sans risque :
 - surveillance de la grossesse,
 - surveillance du travail,
 - surveillance de l'accouchement,
 - soins obstétricaux d'urgence,
 - consultation post natales,
 - planification familiale.
- promotion de l'allaitement maternel,
- lutte contre l'infécondité, etc.

Composantes volet hommes :

- cancers génitaux et pathologies génitales,
- lutte contre l'infécondité,
- sensibilisation, etc.

Composantes volet jeunes :

- hygiène, assainissement environnemental,
- jeune,

- lutte contre les comportements défavorables,
- lutte contre les avortements et les grossesses non désirées,
- lutte contre les mariages précoces,
- pathologies jeunes (Infections sexuellement transmissibles
- IST, VIH / SIDA, etc.),
- consultations prénuptiales et conseils génétiques, etc.

Composantes volet infantile :

- néonatalogie (consultation des nouveaux-nés, allaitement maternel...),
- Prise En Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance (PECIME)
- Hygiène scolaire.

Composantes communes :

- Information, Education, Communication (IEC),
- Planification Familiale,

- Lutte contre les pratiques sociales défavorables (mutilations sexuelles et autres),
- Lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles - VIH / SIDA,
- Management de la santé de la reproduction (élaboration et mise en œuvre de politiques et de normes de SR).

De ce contenu, il ressort que la santé de la reproduction ne se limite pas qu'à la planification familiale et ne fait pas non plus la promotion de l'avortement.

Il est important de mettre l'accent sur la lutte contre l'infécondité contenue dans la santé de la reproduction et qui permet au couple de réaliser sa légitime aspiration à la procréation.

Quel est le contenu actuel de la composante planification familiale de la santé de la reproduction ?

Il faut noter que si dans le passé, on a parlé de limitation de naissances, aujourd'hui, on parle d'espacement de naissances en matière de planification familiale. Et les deux concepts n'ont rien de commun.

La planification familiale, facteur d'amélioration de la santé de la femme, permet au couple d'avoir le nombre d'enfants qu'il veut et de choisir de manière responsable le moment où il veut les avoir. Elle participe à la réduction des taux de mortalité materno-infantile et permet à la mère :

- d'éviter les grossesses trop rapprochées et de prendre le temps d'accompagner le nouveau-né dans sa croissance jusqu'au moins deux ans,
- d'avoir plus de chance de mener une activité productrice rentable afin d'augmenter les revenus de la famille.

La planification familiale propose aussi bien des méthodes naturelles que des méthodes artificielles.

Méthodes naturelles

- l'abstinence périodique ou encore appelée méthode de Billings, du mucus, des jours sans risque, du calendrier, d'auto observation, etc.;
- la Méthode d'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA).

Méthodes artificielles

- le condom ou capote ;
- les spermicides ;
- la pilule ;
- les injectables ;
- les dispositifs intra-utérins ou stérilets ;
- la contraception chirurgicale volontaire (ligature des trompes, vasectomie...).

Chaque méthode naturelle ou artificielle a des avantages, des inconvénients et des limites. (Je pourrais y revenir dans un autre article).

Il est important de noter que tout couple désireux d'avoir recours à la planification familiale doit obtenir du ou de la prestataire de service une information complète sur toutes les méthodes. Il revient au couple de choisir sa méthode.

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou avortement n'est pas une méthode de planification familiale ni de contraception.

Il faut reconnaître que malheureusement l'IVG se pratique au Bénin. Elle se pratique parfois dans des conditions de désespoir, parfois aussi sans scrupule. Mais elle se pratique dans l'illégalité absolue. Car, aucune loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse au Bénin n'est encore adoptée.

Où en est le Bénin dans la mise en œuvre des différentes composantes de la santé de la reproduction ?

Conformément à sa position à Pékin en 1995, le Bénin a adopté en mai 1996, une Déclaration de Politique de Population (DEPOLIPO) qui définit les principes de bases et les fondements d'une vraie politique de population et fixe seize objectifs pour une période de vingt ans (1996-2016).

Un objectif sur les seize mérite une attention en rapport avec la santé de la reproduction. Il s'agit de l'objectif N° 4 : promouvoir une fécondité responsable.

Les objectifs intermédiaires de cet objectif sont les suivants :

- réduire les maternités précoces et tardives,
- lutter contre les grossesses non désirées,
- lutter contre les avortements,
- promouvoir la planification familiale en vue d'une sexualité responsable,
- améliorer le taux de prévalence contraceptive en le portant de 2% à 40% d'ici à l'an 2016,
- supprimer progressivement les pratiques tels que les mariages forcés et/ou précoces.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de cette politique de population, le Bénin a initié, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP), un cinquième « programme pays » en matière de population pour la période 1999-2003.

La particularité de ce programme est qu'il a été entièrement élaboré par des cadres béninois dont moi-même. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de participer au débat sur la santé de la reproduction.

Le coût total de ce programme s'élève à 12 millions de dollars réparties comme suit :

- santé en matière de reproduction : 5,4
- stratégies en matière de population et de développement : 4,0
- plaidoyer : 2,0
- coordination et assistance : 0,6

Elaboré sur la base des importants enseignements tirés de l'exécution du quatrième « programme pays », le nouveau programme englobe des domaines plus vastes que la planification familiale (cf. pages 7,8,9 et 10 DP/FPA/BEN/5 version française).

Ce programme prend en compte le paquet minimum d'activités défini par le Bénin dans le domaine de la santé de la reproduction :

- la santé des femmes y compris la maternité sans risque et la planification familiale

SOCIÉTÉ — CULTURE

conjugée aux efforts de lutte contre l'infécondité et les mutilations sexuelles infligées aux fillettes,

- la santé infantile,
- la santé des adolescents et des jeunes,
- la santé des hommes,
- la prévention du VIH/SIDA
- l'établissement de politiques et de normes de santé génésique.

En dehors du FNUAP, plusieurs autres organisations internationales interviennent dans la mise en œuvre du programme de santé de la reproduction au Bénin. On peut citer : l'UNICEF, l'OMS, la Banque Mondiale, l'USAID.

QUEL EST MON RÔLE DANS LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION EN TANT QUE MÉDECIN CHRÉTIEN ?

«*Ne laissons pas bafouer la famille africaine sur sa propre terre*» lettre pastorale de la Conférence Episcopale du Bénin, nous ramène à 27 ans en arrière, à une situation similaire dans un pays qui se trouve juste à côté de nous : le Ghana.

Lorsqu'en 1970, le Ghana a introduit dans sa politique nationale le planning familial, les Evêques catholiques ghanéens ont rédigé en 1973, une lettre pastorale dans laquelle ils ont exprimé leur profonde préoccupation sur la manière dont le programme était organisé. Ils ont conseillé aux fidèles de «*n'utiliser du planning familial qu'en accord avec les principes du catholicisme*».

En 1976, à l'initiative de Sœur Ancilla Fox du service de santé et du secrétariat catholique du Ghana, un comité de promotion de la «*Méthode Billings de l'Ovulation*» a été mis sur pied.

Ce comité a demandé que la planification naturelle soit intégrée dans le programme national afin de permettre son utilisation aux couples attachés à des principes religieux ou autres.

Non seulement la méthode naturelle a été introduite dans le programme du gouvernement, mais le «*Ghana National Family Planning Program*», financé sous l'égide du secrétariat catholique, un centre de planification familiale naturelle.

Cette méthode naturelle, appelée encore méthode de l'ovulation simplifiée, je l'ai expliquée et conseillée à beaucoup de couples à la Clinique Coopérative de Santé de Sikéodji. Je sais qu'elle est également proposée dans certaines formations sanitaires de Cotonou. La grande difficulté de sa mise en œuvre est liée à l'abstinence pendant ce que nous appelons «*la saison des pluies*» (période d'ovulation) chez la femme. Pour la surmonter, il faut la volonté de l'homme et de la femme. Certains couples y parviennent, mais d'autres rencontrent encore des difficultés.

Le Bénin est un pays laïc où certains citoyens ne semblent pas être attachés à des principes religieux défavorables à l'utilisation des méthodes artificielles de planification familiale. La Constitution du Bénin prône le respect des droits et des libertés individuels. Ces autres citoyens peuvent donc décider de ce qui leur est utile. Cependant, nos vies sont liées et en tant que chrétienne, je suis responsable des actes que posent mes frères et sœurs. C'est pourquoi, en plus de promouvoir les méthodes naturelles de planification familiale, je me dois de vérifier si le gouvernement de mon pays a «*mis en place un système de contrôle de la qualité des produits contraceptifs modernes en vue de garantir leur efficacité et de rassurer la population*» (cf. page 66 - stratégies de mise en œuvre de l'objectif N°4 de la DEPOLIPO).

Je me dois également de vérifier si dans les formations sanitaires publiques ou privées qui pratiquent la planification familiale, la liberté est donnée au couple ou à l'utilisatrice de choisir sa méthode de planification familiale.

Pour ce qui concerne la lutte contre l'avortement, c'est une lutte de tous ceux qui veulent protéger les innombrables bébés innocents à naître et qui ne peuvent pas se protéger. C'est également une lutte contre l'illegalité.

Le volet jeunes de la santé de la reproduction contribue aussi à cette lutte. Non pas en faisant la promotion des préservatifs et autres méthodes contraceptives dans les milieux jeunes mais surtout grâce à l'éducation sexuelle.

En tant que chrétienne, mon devoir est de parler de la santé sexuelle avec les jeunes, avec beaucoup de tact, de nuances, sans choquer, sans effets sensationnels et en respectant les opinions des uns et des autres.

Aujourd'hui, en Amérique et en Europe, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) se mobilisent en faveur de l'abstinence. Elles sensibilisent les jeunes et les invitent à remettre à plus tard leurs relations sexuelles. Elles éduquent les jeunes en renforçant en eux les valeurs universelles que sont le respect de l'autre, la responsabilité, l'engagement.

Nos valeurs africaines et chrétiennes nous le permettent et nous y obligent aussi.

En ce qui concerne les autres composantes de la santé de la reproduction, je ne pense pas qu'en tant que chrétienne, je n'ai pas le devoir de promouvoir :

- la lutte contre les infections Sexuellement transmissibles - VIH/SIDA,
- la lutte contre les pratiques sociales défavorables,
- la maternité sans risque,
- la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PECIME),
- le dépistage et la prise en charge des cancers génitaux,
- l'habilitation de la femme,
- le traitement de l'infécondité, etc.

QUE FERAIT LE CHRIST S'IL ÉTAIT LÀ AUJOURD'HUI ?

Je ne voudrais pas m'aventurer sur ce chemin, n'étant pas théologien.

Toutefois, je ne puis perdre de vue l'histoire de la femme adultère conduite devant Jésus et destinée à la lapidation. Et alors, à la femme, à la jeune fille, au jeune homme, à l'homme adulte chrétien qui aurait utilisé l'une des méthodes contraceptives en désaccord avec les principes de l'Eglise Catholique, je pense que Jésus dirait sûrement, après une séance d'explications ponctuée de son extraordinaire regard d'amour : «*Va et ne pèche plus*».

À la femme mariée, à la jeune fille qui aurait avorté dans des conditions de désespoir, il dirait aussi dans les mêmes circonstances «*Va et ne pèche plus*».

À la suite du Christ, je dois me rapprocher de cette jeune fille, de cette femme, l'informer, la soutenir et l'aider à se rappeler que la vie est un don de Dieu, et «*qu'à l'image de Dieu, l'homme doit donner la vie avec sagesse et par amour*».

Oui avec sagesse. Combien de fois la femme béninoise n'a-t-elle pas été obligée de porter une septième grossesse parce que tout simplement son conjoint n'a pas voulu comprendre qu'elle avait sa saison de pluies. Ce n'était pas pour faire un enfant encore. Non. Mais la grossesse est arrivée, une vie a démarré, et il faut l'assumer malgré les innombrables problèmes auxquels la famille est déjà confrontée.

Oui, parfois nous oublions qu'il faut donner la vie avec sagesse et amour ; nous pensons nous «*amuser*» et la grossesse arrive, non désirée. Les vicissitudes de la vie nous obligent alors à avorter parfois ou à avoir des comportements qui ne sont pas du tout en

rapport avec notre foi chrétienne (abandon des enfants par exemple...).

Or, nous devons donner la vie avec sagesse et par amour afin que ce don de Dieu, don que nous avons accepté de porter avec sa grâce, soit un véritable trésor et que nous en prenions grand soin.

En ce moment précis, peut-être qu'une jeune fille est entraînée d'avorter pour des raisons qui lui sont propres et qui, selon elle, l'empêchent de donner la vie à cet être innocent qu'elle porte. Aujourd'hui, c'est la fille d'un autre ; demain ce sera peut-être la mienne ou la vôtre. Que dois-je faire pour qu'elle ne porte pas une grossesse non désirée ? Que dois-je faire pour qu'elle n'avorte pas ?

Peut-être aussi qu'une femme est en train de mourir au cours de l'accouchement d'un huitième enfant, et sans assistance. Peut-être qu'une mère trop jeune encore est en train de donner naissance à un enfant dans des conditions de graves complications. Que dois-je faire pour éviter cette mort de plus ? Que dois-je faire pour éviter ces graves complications ?

Que dois-je faire également pour aider ce couple marié dont l'un des conjoints a

été infecté par le virus du SIDA au cours d'une transfusion sanguine (par exemple) ou d'une autre manière ?

Ces questions, je les pose en toute honnêteté tout en reconnaissant que les Evêques du Bénin, dans leur lettre pastorale, soulèvent certains problèmes qui nous invitent à réfléchir afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes de population correspondant à nos valeurs culturelles, sans pour cela ignorer les situations de désespoir qui nous interpellent gravement.

Ainsi, nous devons, en tant que Béninois, nous méfier des acharnements de certains «*partenaires*» à nous imposer des programmes qui iraient par exemple jusqu'à la stérilisation de nos jeunes et adultes.

Nous devons nous méfier d'accepter, pour des rétributions financières, des pratiques qu'en conscience nous rejetons ou désapprouvons.

Pour faire la différence entre «*l'erreur et celui qui erre*» (Jean XXIII), nous devons tous nous mobiliser, pasteurs et fidèles, pour la promotion d'une vraie santé de la reproduction, voir ce que nous pouvons y apporter afin de poursuivre l'œuvre de Dieu avec sagesse et amour.

LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION : UNE QUESTION ÉPINEUSE

par l'abbé Raymond Bernard Goudjo

En lisant la «*Contribution au débat sur la santé de la reproduction*» du Dr. Edwige Adékambi Domingo ci-dessus, je fus émerveillé par la profondeur de sa réflexion et les questionnements pertinents que la Lettre pastorale des Evêques du Bénin sur le thème suscite. Franche et consciente de son devoir de servir non seulement son pays mais le bien de tout homme, elle travaille avec une équipe de personnes à élaborer un projet de santé familiale qui tienne entièrement compte du respect des droits et devoirs de la personne humaine. J'avoue que beaucoup de personnes comme elle sont à leurs tâches et se refusent à toutes formes de pressions financières. Elles tiennent à élaborer un programme qui aille dans le sens du bien de la personne humaine, surtout du peuple béninois. Sa conclusion effleure rapidement et fermement son engagement humain et patriotique : «*Ainsi, nous devons, en tant que Béninois, nous méfier des acharnements de certains 'partenaires' à nous imposer des programmes qui iraient par exemple jusqu'à la stérilisation de nos jeunes filles et adultes. Nous devons nous méfier d'accepter, pour des rétributions financières, des pratiques qu'en conscience nous rejetons ou désapprouvons.*»

L'ÉPINE

Le problème crucial de la santé reproductive se trouve comme elle-même le dit, «*du fait de l'ignorance et parfois d'une interprétation insuffisante du contenu de ce concept...*». Je crois que nous devons continuer à approfondir la question en élargissant les horizons. Mes recherches m'ont permis de percevoir que la question n'est pas simplement socio-médicale, mais aussi éminemment économique et politique. Je me permets de l'affirmer sans ambages et aussi sans crainte de me méprendre : La santé de la reproduction est un «*néo-néo-colonialisme*» ou encore un nouveau discours et programme impérialiste qu'il n'est pas aisé de décrypter.

Tout a été certes centré sur la question de la santé de l'appareil reproductif, surtout de la femme, pour mieux nous prendre par les sentiments et l'émotivité. Les questionnements finaux du Dr. Adékambi Domingo ne manquent pas d'éveiller en nous des émotions confuses en corsant notre subjectivisme : «*Aujourd'hui, c'est la fille d'un autre ; demain ce sera peut-être la mienne ou la vôtre. Que dois-je faire pour qu'elle ne porte pas une grossesse non désirée ? Que dois-je faire pour qu'elle n'avorte pas ?*» Ces questions sont de toujours, elles croissent au fur et à mesure que nous démissionnons de notre devoir de responsabilité et d'éducateur pour laisser le champ à des solutions purement techniques. Mais ne nous éloignons pas du sujet, bien que cette question soit d'importance significative.

En parlant de la santé de la reproduction comme un «*néo-néo-colonialisme*», je crains de surprendre plus d'un qui semble ne plus comprendre ce que des questions purement médicales viennent faire dans le champ et l'espace politico-économique. Il est en effet important devant tout programme qui nous est ficelé de l'extérieur et chichement proposé avec empressement, de chercher à percevoir et capter la source d'un tel humanisme attentionné et les fins poursuivies en réalité. Malheureusement, la pensée se refuse actuellement à une telle perspective de l'intelligence en se limitant au concret dans le vécu actuel. Il faut sauver ici et maintenant des vies et des détresses, c'est le plus urgent. Et

(Lire la suite à la page 11)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LE REGARD D'AMOUR INCOMMENSURABLE DE DIEU SUR LE BÉNIN :
ÉRECTION D'UN NOUVEAU DIOCÈSE, TRANSFERT D'UN ÉVÊQUE
ET TROIS NOUVELLES NOMINATIONS ÉPISCOPALES

«Rendez grâce au Seigneur car Il est bon,
Éternel est son amour». (Ps 107, 1)

Que résonnent de partout les cris de joie, d'allégresse et d'action de grâce car le Seigneur nous garde et nous protège dans sa mémoire fidèle et dans son cœur paternel. Après la manifestation de sa fidélité, le 9 novembre 1999 à travers le choix de S. Exc. Mgr. Nestor Assogba sur le siège métropolitain de Cotonou, nous revivons encore aujourd'hui sa bonté pour notre pays dans l'érection d'un nouveau diocèse, le dixième au Bénin et dans le regard providentiel porté sur 4 fils de ce pays. La nouvelle a fait écho à un moment précieux où l'Église du Bénin formait ses vœux d'au-revoir à Son Excellence Monseigneur André Dupuy, Nonce Apostolique en fin de mission près le Bénin, le Togo et le Ghana.

L'HEURE DES ADIEUX, LE
MOMENT PRÉCIEUX

C'était le samedi 29 mars 2000 en la cathédrale Saints-Pierre-et-Paul de Parakou. En union avec l'Église du Bénin, les fidèles de Parakou et environs faisaient leurs adieux au Nonce. L'occasion était propice. Comme pour emprunter l'intermédiaire du légal pontifical et transmettre leurs sincères et filiales salutations au Pape Jean-Paul II, et leurs vifs souhaits d'avoir un archevêque, les fidèles et le clergé de l'archidiocèse de Parakou, par le biais de leur porte-parole, l'abbé Max Cyr Lafia, clamaient dès l'ouverture de la célébration eucharistique: «Cher Monseigneur Dupuy, il y a quelques mois, vous étiez encore avec nous pour notre pèlerinage diocésain à Bembéréké. Par votre présence aujourd'hui, vous voulez nous reconforter, nous qui sommes sans évêque depuis bientôt cinq mois. Voilà pourquoi au moment où vous vous apprêtez à nous quitter, nous vous permettons de passer encore par vous pour dire à notre Saint-Père que nous l'aimons bien et que nous prions toujours pour lui. Dites-lui également que nous souhaitons avoir le plus tôt possible un archevêque qui continue l'incomparable œuvre entreprise par notre ancien archevêque S. Exc. Mgr. Nestor Assogba transféré sur le siège métropolitain de Cotonou. Peu importe le visage de celui qui viendra. Peu importe son origine. Nous voulons un archevêque et c'est tout. Nous voulons un archevêque et c'est avec joie que nous l'accueillerons comme notre pasteur. S'il était nécessaire de donner des prêtres pour avoir un archevêque, nous donnerions tous nos prêtres». Oui rien n'était encore dessiné. Tout était en petto. Et voilà que peu avant la fin de la célébration eucharistique, la nouvelle retentit simultanément et à la même heure aussi bien dans le journal officiel de Rome (Osservatore Romano) que sur tout le territoire béninois. Il était 12 heures à Rome, soit 11 heures au Bénin.

À Parakou, comme pour laisser un cadeau, au Nom de Jésus, Pasteur Éternel et de son vicarier apostolique le Pape Jean-Paul II, à l'Église du Bénin, S. Exc. Mgr. André Dupuy a proclamé la nouvelle en présence de l'archevêque de Cotonou et de l'administrateur diocésain de Parakou. À Kandji, au cœur d'une célébration de la Parole, il était revenu à S. Exc. Mgr. Paul K. Vieira, évêque de Djougou d'assurer l'annonce de la merveilleuse nouvelle en présence de Mgr.

Marcel H. L. Agboton. Simultanément à Porto-Novo, Son Excellence Monseigneur Pierre Nguyen Van Tot, successeur de Monseigneur Dupuy, transmettait le message du Saint-Siège à Monseigneur Vincent Mensah qui venait d'être officiellement admis à la retraite après ses 75 ans d'âge. À Dassa, l'effervescence n'était pas moins dans le cœur des fidèles heureux d'avoir un fils désormais archevêque. Et voici la belle nouvelle : dans la prière et le recueillement, le Saint-Siège vient de nommer:

— S. Exc. Mgr. Marcel Honorat Léon Agboton, 3^{ème} évêque de Porto-Novo en remplacement de S. Exc. Mgr. Vincent Mensah, pour l'instant administrateur apostolique,

— L'abbé Fidèle Agbachi, 2^{ème} archevêque de Parakou,

— L'abbé Clet Féliho, 2^{ème} évêque du diocèse de Kandji,

— L'abbé Martin Adjou-Moumouni, 1^{er} évêque du nouveau diocèse de N'Dali.

DES PASTEURS APPELÉS SELON LE
CŒUR DE DIEU

«Lève-toi, quitte ton pays, la parenté, et la maison de ton père pour le pays que Je t'indiquerai». (Gn 12,1). Comme jadis chez les patriarches, voici le nouvel appel qui résonne dans le tréfonds et dans le cœur de nos élus prêtres dans la foi. Armés d'une bonne dose de confiance, de prière et d'abandon à la Providence divine, nos nouveaux pasteurs vont bientôt se mettre en route comme Abraham, Moïse et les Apôtres, vers le pays que le Seigneur vient d'indiquer à chacun.

SON EXCELLENCE MONSIEUR
MARCEL H. L. AGBOTON

Premier évêque de Kandji et sacré le 25 mars 1995 à Kandji par Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin, S. Exc. Mgr. Marcel Agboton est mû par une expérience particulière de plus d'un quart de siècle de vie consacrée au service et à la formation des futurs prêtres du Bénin. On s'en souvient. Mgr. Marcel H. L. Agboton était professeur au séminaire Sainte-Jeanne d'Arc de Ouidah; de 1970-1971, il était au séminaire de Wando; en 1971, au collège Notre-Dame de Lourdes de Porto-Novo; de 1971 à 1975 il était au séminaire Saint-Charles Lwanga de Porto-Novo, de 1975 à 1978, il était recteur du séminaire Saint-Joseph du lac d'Adjatoka et de 1979 à 1992, recteur du séminaire Notre-Dame de Fatima de Parakou. Après un bref séjour à Malanville en tant que curé de 1993 à 1995, l'abbé Marcel H. L. Agboton avait pu s'imprégner des réalités de la localité qu'il accueillera en 1995 comme premier évêque. Originaire de Porto-Novo et aujourd'hui 3^{ème} évêque de ce lieu, S. Exc. Mgr. Marcel H. L. Agboton, demeure père et bon père pour les fils et filles de Porto-Novo. Père compréhensif, rassembleur et serein, il saura poursuivre, améliorer et consolider les œuvres entreprises et réalisées par son prédécesseur S. Exc. Mgr. Vincent Mensah.

MONSIEUR FIDÈLE AGBACHI

Les voix du Seigneur sont insondables. Quand le Seigneur appelle, nulle résistance ne retient, ni de région, ni de pays encore moins de frontière. S. Exc. Mgr. Nestor Assogba l'avait si bien exprimé le 11 décembre dernier en la cathédrale Notre-Dame de Miséricordes de Cotonou. «Avec Dieu, vous ne serez jamais tranquille. Dieu n'est pas conservateur». Cette vérité que nous vivons en ces instants s'incruste aujourd'hui dans les veines de son successeur en la personne de l'abbé Fidèle Agbachi, nouvel archevêque de Parakou. Né en 1949 et originaire du diocèse de Dassa-Zoumè, l'abbé Fidèle Agbachi est digne préparé à la tâche que le Seigneur vient de lui assigner. Ordonné prêtre le 7 janvier 1978, il a passé ses 22 ans de vie consacrée au service de la culture de l'homme et de tout l'homme. Nous connaissons son zèle apostolique et son ardeur à l'évangélisation chaque fois qu'il effectue un retour au pays. Vicarier général de S. Exc. Mgr. Antoine Ganyé, l'abbé Fidèle Agbachi est actuellement actif à Rome auprès de la congrégation pour la foi. Quand le Seigneur appelle il donne les grâces nécessaires pour la réalisation de la mission à laquelle il convie. L'abbé Fidèle Agbachi est donc investi des instruments adéquats pour poursuivre l'œuvre entreprise dans la construction de l'Église-Famille par ses prédécesseurs S. Exc. Mgr. Nestor Assogba alors archevêque de Parakou et l'abbé Clet Féliho administrateur diocésain.

MONSIEUR CLET FÉLIHO

Le 11 décembre 1999, lors de l'intronisation de S. Exc. Mgr. Assogba sur le siège métropolitain de Cotonou, Son Éminence le Cardinal Jozef Tomko, préfet de la sacrée congrégation pour l'évangélisation des peuples définissait un évêque par sa mission: «saisi par l'Esprit d'Amour, l'évêque est au service de son Église pour la rassembler, la nourrir, et la conduire sur le chemin de la vraie vie. Offert par Dieu, il ne s'appartient plus. Il se donne à tous pour leur porter l'Évangile et leur donner, dans l'amour du pasteur, son cœur et sa vie. Il porte dans sa prière et dans son action toutes les souffrances, les épreuves et les joies de son peuple.» Cette définition s'attribue désormais à l'abbé Clet Féliho appelé à occuper le siège épiscopal de Kandji. Né le 14 février 1954, à Conakry où il fit son entrée au petit séminaire, il fut ordonné prêtre le 21 juillet 1979 par S. Exc. Mgr. Lucien Monsi-Agboka évêque du diocèse d'Abomey et demanda aussitôt à exercer dans le diocèse de Parakou. Toujours accompagné de l'humour qu'on lui connaît, l'abbé Clet Féliho a réalisé ses preuves tangibles en tant que curé de paroisses et chancelier de l'archidiocèse de Parakou. En marge de ses charges apostoliques, il intervenait au séminaire Fatima en accompagnateur spirituel. Depuis décembre 1999, il était élu administrateur diocésain de l'archidiocèse de Parakou suite au transfert de S. Exc. Mgr. Nestor Assogba sur le siège métropolitain de Cotonou. Aujourd'hui nommé 2^{ème} évêque de Kandji en remplacement de S. Exc. Mgr. Marcel H. L. Agboton l'abbé Clet Féliho dispose d'ores et déjà d'expériences et de connaissance du milieu favorables pour conduire le peuple de Dieu sis à Kandji vers la Terre Promise.

MONSIEUR MARTIN
ADJOU-MOUMOUNI

«Père des enfants», avions-nous affectueusement l'habitude de l'appeler au séminaire Notre-Dame de Fatima. Oui, l'abbé Martin Adjou-Moumouni demeure père, papa pour tous, pauvre ou riche, malade ou bien portant, et surtout de nos frères les aveugles de Parakou qu'il allait chercher tous les dimanches pour la célébration eucharistique. Né le 29 juillet 1955, l'abbé Martin Adjou-Moumouni s'est laissé touché par l'appel du Seigneur à Saint-Michel de Cotonou. Il a brillamment passé ses premiers moments au petit séminaire et surtout au moyen séminaire où il était nommé rédacteur en chef de la Revue des petits séminaristes du Bénin d'alors.

Ordonné prêtre le 16 juillet 1983 par Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin en la paroisse Saint-Michel de Cotonou, l'abbé Martin Adjou-Moumouni a réalisé une frange de son apostolat dans ce diocèse avant de partir en mission pour le Borgou, pendant près d'une dizaine d'années, il a été professeur et recteur au séminaire Notre-Dame de Fatima de Parakou. Au contact des jeunes venus de tous les diocèses du Bénin, l'abbé Martin Adjou-Moumouni aura compris que, comme le disent les anciens, chaque jeune homme est un champ clos où se confrontent l'idéal et la réalité, les rêves et les contraintes, les vertus et les vices, le bien et le mal, la grâce et le péché. L'abbé Martin Adjou-Moumouni est, nous l'avons expérimenté le père de tous à tous moments et en toutes circonstances. Son expérience dans le conseil épiscopal aux côtés de S. Exc. Mgr. Nestor Assogba l'aura sans doute aguerri à la tâche que le Seigneur lui confie aujourd'hui. Sa nomination répond à la définition qu'énonçait le Cardinal Gantin le 21 décembre 1997 lors des cérémonies du sacre et d'intronisation du 12^{ème} évêque béninois S. Exc. Mgr. Pascal N'Koué. «L'évêque est comme la fontaine du village, comme l'abreuvoir toujours ouvert où viennent boire à satiété les hommes et les bêtes, bon pied, bon œil, il est le gîteur sur les hauteurs et le veilleur dans les profondeurs» l'abbé Martin Adjou-Moumouni est et sera davantage fontaine pour les fidèles du nouveau diocèse de N'Dali.

«SACERDOTES MAGNI, GRANDS
PRÊTRES»

La liturgie du sacre et de l'intronisation dit de l'évêque qu'il est grand prêtre, «sacerdos Magnus». Nos nouveaux évêques Fidèle Agbachi, Clet Féliho et Martin Adjou-Moumouni sont grands prêtres «Sacerdotes magni». Tous trois seront sacrés le 10 juin 2000, veille de la Pentecôte à la paroisse cathédrale de Parakou. Mgr. Agbachi nouvel archevêque de Parakou sera aussitôt conduit sur le siège métropolitain de Parakou. Quant aux deux autres, à savoir NNSS Martin Adjou-Moumouni et Clet Féliho, ils seront intronisés respectivement à N'Dali le 11 juin et à Kandji le 12 juin 2000.

L'intronisation de S. Exc. Mgr. Marcel H. L. Agboton sur le siège épiscopal de Porto-Novo aura lieu le 18 juin 2000.

Brice C. Ouinsou

JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION :
UNE QUESTION ÉPINEUSE

par l'abbé Raymond Bernard Goudjo

après? Car en observant bien les volets de la santé de la reproduction, et ce que le Dr. Adékambi Domingo nous présente comme santé familiale, j'ai fortement l'impression qu'on tente de chasser officiellement le diable par la grande porte en lui permettant de s'introduire aisément par la fenêtre.

• UN REMARQUABLE
FOURRE-TOUT

Ce que nous oublions: un programme ficelé à notre insu dans lequel il nous est même généreusement demandé de prendre ce qui nous intéresse, devrait paraître suspect et piégé. C'est comme si l'on mélangeait du fonio au sable en nous exhortant à ne prendre que du fonio. La force de « l'intelligence organisée », c'est de vous faire croire... alors qu'elle vous hypnotise et paralyse psychiquement et physiquement en dispersant vos capacités réflexives et d'action. Si je vous disais que la santé de la reproduction est la cheville ouvrière du développement intégré et durable proposé au Tiers-Monde, surtout à l'Afrique au sud du Sahara, que pensez-vous? Si je vous disais ensuite que c'est la part qui nous échoit dans le vaste programme économique de la globalisation, ne franchirez-vous pas les sourcils d'étonnement et de stupeur? Il y a plus d'un siècle que la science médicale a été prise en otage par l'économie et la politique. Des médecins sincères et spécialistes se doivent aujourd'hui à une connaissance encyclopédique pour ne pas être victimes innocentes, mais victimes quand même, de leur très bonne volonté. Dans mon nouveau livre « La protection intégrale de la personne au Bénin. Regard de l'Évangile de la vie sur la santé de la reproduction » que je viens de publier, je cite à la page 51 l'un des spécialistes mondiaux s'intéressant à cette grande supercherie économique mondiale. Permettez-moi de vous le transcrire ici intégralement: « L'idéologie nouvelle qui sous-tend ces "nouveaux droits" est holistique. Tout est dans tout: l'homme n'a de réalité qu'en raison de son insertion dans la Terre-Mère, Gaïa, qu'il devra révéler. Il faudra donc que l'homme accepte les contraintes que lui impose un écosystème qui le transcende. Il faudra qu'il accepte une technocratie supranationale qui, forte de ses Lumières, dictera aux États ce qu'ils doivent faire, et aux individus ce qu'ils doivent penser. Dans ce bric-à-brac holistique hallucinant, chaque thème renvoie à tous les autres comme dans un jeu de miroir. Qu'on en juge: lorsqu'on parle de pauvreté, on est renvoyé à la population, et de là au développement durable, de là à l'environnement, de là à la sécurité alimentaire, de là à la "santé publique" où la santé du corps social l'emporte sur celle des personnes, de là à l'euthanasie, de là à de nouvelles formes d'eugénisme, de là à la famille, de là à la "santé reproductive", de là à l'avortement, de là aux soins de santé primaires, de là à l'éducation sexuelle, de là aux "nouveaux droits de l'homme", de là à l'homosexualité, de là au désamorçage des objections pouvant émaner de gouvernements nationaux divergents, de là à la dénoncia-

tion des "nouvelles formes d'intolérance", de là à de nouveaux tribunaux, de là au renforcement du rôle et des pouvoirs de l'ONU, de là aux changements des législations nationales, de là à l'augmentation des moyens dont disposent les agences internationales, de là au conditionnement de l'aide, de là à l'association de certaines ONG aux programmes des agences de l'ONU, de là à la consolidation du consensus, de là à la nécessité d'urger le "respect des engagements", de là à l'occultation des nombreuses réserves émises par les participants aux conférences, de là à la nécessité d'un groupe de travail qui coordonnera partout les actions sur le terrain, de là à la mise sous tutelle d'États souverains afin de lutter contre la pauvreté et donc de contrôler la croissance de la population, etc.: nous sommes au rouet. »

C'est à n'y rien comprendre, car c'est non seulement un tout dans tout, mais aussi un fourre-tout. Je crois d'ailleurs que beaucoup, comme Molière faisant de la prose sans le savoir, sont des promoteurs de la santé de la reproduction sans le savoir.

En s'exprimant après plus de cinq ans d'observations et de recherches dans leur Lettre pastorale pour lancer un appel à la protection de la famille, les Évangélistes béninois savent que des moyens médicaux bons sont utilisés ou peuvent être employés pour nuire aux pauvres gens et que beaucoup de personnes honnêtes, même dans l'élite béninoise, prennent dans le panneau parce que non averties. Son devoir pastoral est donc de tirer la sonnette d'alarme.

QUESTIONS FONDAMENTALES
D'ÉTHIQUE

Passons maintenant, pour ne pas trop allonger, à deux points de l'article du Dr. Adékambi Domingo. En disant d'abord que le programme de la santé de la reproduction a rejeté les méthodes avilissant la personne humaine depuis les rencontres du Caire et de Pékin et celui de la santé familiale ne fait pas la « promotion de l'avortement ». Mais elle parle de lutte contre les grossesses non désirées et de lutte contre les avortements, sans dire la manière dont ce programme va s'y employer. Or si je ne m'abuse, c'est bien dans le cadre de la santé de la reproduction que le Prof. Alihonou et ses collaborateurs S. Goufodji et V. Capo-Chichi ont sorti un document pour justifier l'urgence de l'abrogation de la loi de 1920 interdisant l'avortement. Pour mémoire le titre est: « Morbidité et mortalité relatives aux avortements provoqués. A propos de 722 cas d'avortements provoqués recrutés dans 3 maternités de Cotonou au Bénin. Études faites du 19 juillet 1993 au 18 juillet 1994. » J'aborde directement cette question à la page 25 de mon livre sus-cité. Qu'en est-il du document inédit produit pour le compte du CRESAR - BENIN (Cellule de recherche en santé de la reproduction au Bénin) par le Prof. Béatrice Aguessy et la sociologue Élisabeth Fourn ayant pour titre: « Formulation de politique post Caire. Le cas de la République du Bénin » publié en 1999? Au

paragraphe 6-1 du document nous lisons: « Abroger la loi de 1920 : ... Or l'abrogation de cette loi permettrait à la fois aux prestataires d'octroyer les services et aux bailleurs de financer les activités de la santé de la reproduction en toute légalité et liberté. » A-t-on encore besoin de faire un commentaire?

Le second point est une tentative de réponse cruciale à cette question: « Que dois-je faire également pour aider ce couple marié dont l'un des conjoints a été infecté par le virus du sida au cours d'une transfusion sanguine (par exemple) ou d'une autre manière? » Vu la question, doit-on s'embarasser de dire que le Dr. Adékambi Domingo aurait proposé le condom? Mais posons ce raisonnement en fonction des études scientifiques et des remarques de médecins avertis que j'ai relevées dans le premier numéro de La Missive, le semestriel de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix publié en avril 2000 à Cotonou. Rien qu'avec 10% d'échec, conseiller à un conjoint infecté d'employer le condom pour avoir des relations intimes avec son partenaire est très risqué, voire criminel. S'il aime le conjoint non infecté, il doit le lui manifester en protégeant absolument sa vie. Seule la continence exigée et voulue pour le bien du conjoint non infecté est à promouvoir. — Il est dangereux de vouloir ici jouer à la roulette russe ou au loto —. En mettant l'accent sur une éducation non pas sexuelle mais sexuée, nous aurons beaucoup à y gagner. Les relations sexuelles ne sont pas centrées sur le sexe et le fonctionnement de l'appareil génital, mais la reconnaissance de l'autre sexe comme être complémentaire digne de respect et avec qui on peut deviser en gardant la distance nécessaire pour que la fraternité soit vraie... C'est une éducation.

Nous oublions aujourd'hui d'éveiller la conscience de responsabilité mutuelle des uns et des autres en pensant que l'autrui est moins intelligent, plus sauvage et moins apte que soi. Car la plupart de ceux qui conseillent les méthodes artificielles, se méfient de les employer pour eux-mêmes, parce qu'ils en connaissent les dangers et préfèrent s'en abstenir.

Je ne manquerai pas de conclure en disant que la miséricorde de Dieu ne se passe pas du devoir d'enseigner et d'éduquer; c'est comme un chemin de croix. L'Église, gardienne de la foi et des mœurs, se fait le devoir de montrer que la vie bonne n'est pas luxure et plaisir. Aux moments cruciaux et avant qu'il ne soit trop tard, elle éveille les consciences afin qu'elles réfléchissent sur des problèmes qui passent infiniment le psychique et le physique de l'homme. L'enjeu est très important et très grand... C'est un mystère de foi.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner pour vous ce que j'ai noté à la page 71 de mon livre. C'est le discours du 10 avril 1870 de Jules Ferry; en voici la teneur: «... Les évêques (l) le savent bien: celui qui tient la femme, celui-là tient tout, d'abord parce qu'il tient l'enfant, ensuite parce qu'il tient le mari; non point peut-être le mari jeune, emporté par l'orage des passions, mais le mari fatigué ou déçu par la vie... C'est pour cela que l'Église veut retenir la femme, et c'est aussi pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève; il faut que la démocratie choisisse, sous peine de mort; il faut choisir, citoyens: il faut que la femme appartienne à la science ou qu'elle appartienne à l'Église. » Sans commentaire...

Joyeuses Pâques

CE QU'IL SERAIT BON
QUE VOUS SACHIEZ

Amnesty International, cette organisation internationale de défense des droits de l'homme dans un rapport publié à Londres en Grande-Bretagne a affirmé le mardi 18 avril dernier que quelque 1.813 personnes ont été exécutées dans 31 pays du monde en 1999.

Aussi a-t-elle recensé pour la période 3.847 personnes condamnées à la peine capitale dans 63 pays.

Selon Amnesty International, ces chiffres publiés ne reflètent qu'une partie de la réalité. Car souligne-t-elle: « Il est impossible de donner un total absolu, dans la mesure où de nombreux pays gardent délibérément secret le nombre réel des personnes exécutées. »

En indexant la Chine, la RDC, l'Iran, l'Arabie Saoudite et les États-Unis où ces exécutions représentent 85% du total, l'Amnesty International demande ou supplie pour un moratoire sur les exécutions capitales.

Le 23 mars dernier, le Conseil d'administration du FMI a officiellement désigné le successeur du Français Michel Camdessus, qui avait abandonné son fauteuil, le 14 février dernier, après 13 ans à la tête du Fonds Monétaire International (FMI).

Ce choix est porté sur la personne de l'économiste Horst Koehler, ancien haut-fonctionnaire et banquier allemand. Il a bénéficié du soutien de 15 pays de l'Union Européenne (UE).

Il est à noter qu'au FMI, ce n'est pas un droit, mais une tradition vieille, que le poste de Directeur général revienne à un Européen tandis que la présidence de la Banque mondiale est occupée par un Américain d'origine ou naturalisé.

UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.À UNE CONNAISSANCE,
OFFREZ
UN ABONNEMENT À
"LA CROIX DU BENIN";

Un cadeau

- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Église,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui...
- qui...
- qui...

NATION

LA CONSCIENCE DES BÉNINOIS INTERPELLÉE

(Suite de la page 7)

de leurs limites ou de leur incapacité sinon de leur nuisance, face aux intérêts nationaux, comment ne pas adhérer totalement à l'idée salvatrice, qu'il faut prendre des mesures draconiennes pour en sorte les empêcher de nuire. Cette interprétation là, plutôt minimaliste, est de celles à quoi devrait pouvoir se juger le sérieux de tout gouvernement dans le choix et la gestion de ses membres. Et je ne peux affirmer ici mon adhésion à cette règle et à tout programme politique dont elle peut être l'ossature, sans en associer la finalité à celle d'un des engagements forts du présent gouvernement, pour la moralisation de la vie publique et contre la corruption.

Cela exclut totalement que le critère de cette forme de disqualification ait quelque chose à voir avec l'âge. En revanche, des fonctionnaires, au moins une fois convaincus, voire simplement fortement soupçonnés, de malversations ou de mauvaise gestion de la chose publique, un homme d'affaires à la fortune ou à la gestion par trop opaques et injustifiables, un avocat notoirement embouché avec des hommes d'affaires véreux ou récusés par des clients pour gestion douteuse de leurs intérêts, surtout matériels... pour citer quelques exemples courants et moins invoqués, devraient, à ce titre se voir à jamais bannis de toutes fonctions politiques. Peu importe qu'ils soient les plus zélés des lieutenants d'un chef de parti ou meilleurs financiers de tel élu au pouvoir suprême, ceux-là ne devraient jamais assumer des fonctions d'Etat. Ministres, Directeurs généraux d'administrations centrales ou de sociétés d'Etat, Ambassadeurs, etc. Voilà mon point d'accord avec ce que je considère comme l'approche minimaliste de la question que vous posez.

S'agissant de l'option plus maximaliste et peut-être plus courante qui prêche l'élimination des « vieux », de tous les vieux, je ne peux éviter de la considérer avec la plus grande circonspection. Non point que je ne veuille pas reconnaître les vertus irremplaçables de la jeunesse du corps et de l'esprit face aux défis immenses du développement d'un pays comme le nôtre dans l'environnement aussi moderne qu'implacable de la mondialisation.

Dans la classe politique de notre pays, je serais plutôt aux premiers rangs de ceux que désespère cette allégeance dominante à réellement préparer, accepter, et soutenir la relève des cadres, et partant des dirigeants. Le fait, par exemple, que, sauf acte de Dieu, nous en soyons à n'avoir d'alternatives pour la présidentielle de 2001 qu'entre deux anciens chefs d'Etat, tous deux, une fois déjà, congédiés par le suffrage universel, me paraît aussi affligeant pour les chances, la santé et le dynamisme de notre démocratie. Il me rassure peu sur les chances, dans les cinq années à venir, d'innover profondément pour assurer le mieux-être que l'on veut réellement donner à ce pays. Il me fait craindre pour l'avenir.

J'y ressens comme une forme d'humiliation pour l'intelligence de ce peuple dont plus des trois quarts ont moins de quarante ans; et parmi ceux-ci, tant d'hommes et de femmes ont la compétence, l'expérience et le patriotisme qu'il faut pour mieux assurer les progrès que mérite le Bénin. Nul de ceux-là ne peut, dans une improvisation, impossible au vu de notre système électoral, faire contrepoids à l'un des dinosaures qui occupent si totalement le terrain; à moins que l'idéal ou le rêve ne se réalise, et que, seul d'entre eux à en avoir l'aura, Kérékou, soudain non candidat crédible, accepte, dans un sursaut de patriotisme comme il peut en avoir, de s'engager dans le combat pour le rattrapage actif d'un homme nouveau.

Sinon, ce ne sont guère ces congrès de tous les « renouvellements » sauf celui du

« président du parti » qui nous garantiront contre la réédition, même en 2006, de ce duel d'hommes à la limite de la forclusion par l'âge, mais assurément usés par l'âpreté des combats où tous les reniements et compromissions sont permis pour continuer d'être si durablement, et surtout d'avoir si massivement afin de faire bonne mesure aux foires à l'encan que sont devenues toutes nos élections et surtout la présidentielle.

Ce qu'il y a dit, je ne suis que plus aise pour clamer mes certitudes sur les dangers et l'infatigabilité de l'entendement maximaliste de la vision qui voudrait un bannissement systématique de toute une génération de citoyens en faveur d'une exclusivité aux jeunes, peut-être les moins de cinquante ans, et bientôt quarante, pour assumer les fonctions politiques de gestion de l'Etat.

C'est que d'abord, je ne crois pas du tout que les maux les plus graves dont pâtissent les chances immenses de progrès du Bénin et de l'Afrique soient le fait exclusif de l'ensemble des générations de plus de soixante ou cinquante ans. La paresse ou l'allergie à l'effort soutenu dans le travail, l'indolence à l'effort, l'indolence à l'indolence d'avoir, et ce qu'elle implique d'indolence à l'effort, en sorte, qui viennent en tête de ces maux, sont, à tout le moins, des pratiques partagées à égalité par les vieux et les jeunes. J'ose même dire, sans crainte, que s'agissant des leaders de partis politiques qui ont joué quelque rôle dans les rouages du pouvoir avant le « Renouveau Démocratique », ils imposent, par la sobriété de leur train de vie, l'image de plus de rigueur et de respect des intérêts de la Nation que leurs successeurs. L'excuse pourrait être qu'ils n'avaient guère besoin de milliards pour des campagnes électorales. Elle ne résiste pas à la plus élémentaire analyse. Elle n'aboutit surtout pas tant de chefs et hauts dirigeants de partis politiques du péché originel d'avoir généré et nourri cet environnement malsain où il faut maintenant des milliards pour moins convaincre les électeurs que les faire voter.

Ma deuxième raison tient de l'expérience dont témoignent les hommes comme Nelson Mandela, et je le parie, Abdoulaye Wade. Le développement d'un pays n'a pas besoin que de technicité pas plus que de la fraîcheur physique de la jeunesse. Il ne requiert pas que des compétences fondamentales et expérimentées éprouvées. Son terrain de base c'est la paix et la concorde nationales. Et ces exigences là sont plus aisément assumées par cette sérénité et cette capacité de dépassement des contingences qu'apportent plus assurément l'âge et le grand âge. Ceci me paraît particulièrement vrai pour les périodes de crises et de difficultés aiguës où il importe de prendre ou reprendre un bon nouveau départ. De là vient que je ne peux m'empêcher de penser que notre « Renouveau » aurait certainement mieux évolué si le premier quinquennat en avait été assuré par un homme comme le Docteur Zinsou, détaché de toutes considérations de carrière autant que des exigences matérielles de rattrapage de quelque train de vie.

En somme la bonne mesure, celle qui sauvera notre démocratie et assurera le mieux-être durable pour le plus grand nombre se situe dans l'indispensable complémentarité entre les générations. Si elle ne peut être dans un gouvernement des vieillards, elle ne peut non plus être dans un système d'où une jeunesse triomphante et avide, noyée dans les contradictions d'ambitions antagonistes, se refuserait à prendre appui sur la sagesse et l'expérience des « anciens ». Et le pays ne peut que gagner à voir ceux d'entre eux, à qui la nature accorde encore la santé du corps et de l'esprit, être mieux que des personnes ressources, mieux que des références facultatives et un peu momifiées, assumer des responsabilités actives.

« La Croix du Bénin » : D'une manière générale, comment appréciez-vous la situation sociopolitique et économique du Bénin et comment concrètement envisagez-vous l'avenir de ce pays ?

M. Gratien Pognon : Le Bénin pourrait se porter mieux, nettement mieux. Et ce n'est pas rendre service au gouvernement que de nier, au nom d'aggrégats économiques pour quelques initiés — taux de croissance en hausse, inflation contrôlée, notamment — que la vie quotidienne y est de plus en plus difficile pour l'écrasante majorité des populations. Ce serait faire fi de l'évidence que de taire l'aggravation galopante des difficultés des populations à accéder au « minimum social commun » si bien nommé. Se nourrir et se soigner décemment, assurer l'éducation ou la formation à ses enfants, le voir, après, se prendre en charge par l'emploi, tout cela devient, chaque jour, plus inaccessible. Et les solutions semblent peu ou pas du tout de l'ordre des préoccupations ou des capacités du gouvernement, pourtant si capable de grandes réalisations.

Car, des réalisations marquantes sont à inscrire à l'actif de ce gouvernement. Tant d'entre elles auront, plus que jamais, amélioré le confort et l'esthétique de bien de nos villes et de nos campagnes. On a peut-être opposé à d'autres ce truisme qu'on ne se nourrit pas de pavés. Cela n'interdit pas de reconnaître que, depuis 1996 — et sans qu'au nom de la continuité de l'Etat, Kérékou en réclame la paternité, pas qu'il ne le fait du Stade de Koutoukou — peut-être deux fois plus de voies pavées et de collecteurs, autant d'écoles et de centres de santé sont venus améliorer et accroître la disponibilité des facilités sociales du pays tout entier. Et l'autoroute Porto-Novo—Cotonou datera, à jamais de ce quinquennat. Il en sera de même du premier milliard inscrit au budget exclusivement pour les indigents, des milliards, pour la première fois affectés par l'Etat, à la promotion de l'artisanat ou à l'installation des jeunes dans la production agricole.

Je veux en rester là d'un bilan économique et social plus conséquent, plus détaillé que d'autres mieux autorisés que moi font et feront. Votre question m'interpelle ailleurs sur d'autres résultats moins glorieux. Je ne feindrai donc pas d'ignorer le poids négatif, celui de la nébuleuse des détournements et autres formes d'enrichissement illicite qui nourrissent plus que la rumeur sans jamais être l'objet ni de démentis ni de sanctions probants. Dans cette exacerbation des dérives de la gestion de la chose publique que résume de la façon la plus saisissante, les équilibres du « dossier des 70 milliards », gl, assurément, le fondement le plus alarmant des frustrations et déceptions des populations face au bilan du gouvernement et à l'avenir du pays.

Et ces frustrations se développent en proportion des ressources colossales dont attestent, à l'actif de ce gouvernement, l'importance des réalisations socio-économiques, à son passif, les chiffres des détournements de toutes natures. On comprend de moins en moins et excusera plus difficilement encore que, maîtrisant tant de richesses, l'on n'ait pas fait mieux pour l'accès gratuit, ou, au moins nettement plus aisé des couches les plus défavorisées de la population aux structures et outils de soins, d'éducation et de formation, à une alimentation et à un logement plus décentes. Et c'est là que résidera, pour l'essentiel, la faiblesse de la situation actuelle du pays.

Nous vivons sans conteste dans l'une des démocraties les plus intégrales et les plus apaisées du continent. Cette réalité là qui rassure, ne peut être contestée par la pire rage d'alternance. Elle n'autorise pas pour autant à sous-estimer, dans les déficits réels de la qualité de vie quotidienne du plus grand nom-

bre, un degré croissant de fragilité et de dangers d'atteintes à la stabilité et à la paix dont nous bénéficions.

C'est pourquoi il m'est difficile de ne voir l'avenir qu'en rose. Je crois du devoir de tous citoyens, particulièrement de ceux investis du pouvoir d'Etat autant que de tous ceux qui y aspirent, d'envisager et de gérer avec une extrême prudence et beaucoup d'attention, tout ce qui peut déclencher l'étincelle d'un embrasement. Et si l'embrasement couve toujours sous le silence résigné des pauvres, chaque jour plus pauvres, face à des riches toujours plus riches. Cet appel à la modération et à l'humilité vaut beaucoup plus encore en cette veille d'armes déjà en cours pour l'élection présidentielle de 2001.

Toute la confiance que m'inspire notre passé exemplairement exempt de ces violences courantes dans tant de pays voisins, mais que le Bénin, n'y suffit pas. Je crains de plus en plus que, grisé par la chance ou le génie qui nous a toujours inspirés aux heures les plus graves, et si lumineusement durant la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, nous ne nous croyions, non sans impertinence, plus que tous, protégés de Dieu contre le prix des pires excès et dérives. Alors nous pourrions, à la faveur de la présidentielle de 2001, nous laisser aller à l'escalade rapide et incontrôlée dans ce que je sens déjà de fortes préoccupations ou des capacités de cette rigoureuse, mais beaucoup plus mesurée que doit être cette élection.

Quiconque sera porté à la tête de l'Etat l'année prochaine doit savoir qu'il ne peut rien gagner à mettre en cause la paix sociale et l'harmonie entre les diverses composantes de la Nation. Il ne peut que perdre, y compris les meilleurs atouts d'un autre développement plus social, en sabordant le terreau irremplaçable qu'en sont l'union et la paix nationales. Il ne le peut en professant, au nom de quelque primauté des intérêts d'un clan, de son clan, l'exclusion d'adversaires traités en ennemis. Car, face aux impensables de la nature et d'un environnement international que nous ne contrôlons pas, il lui sera impossible de réaliser, au niveau sensible de leur vie quotidienne, des améliorations à la hauteur de l'impatience des populations. Il lui faudra, très vite convenir qu'il n'y a pas de miracles en économie, réviser à la baisse ses engagements de campagne, très vite se décevoir. Alors, seule sa capacité à rassembler pour huiler les rouages des concertations et explications, pourra aider à maintenir la concorde nationale, aujourd'hui contestée, jamais assurée.

Je ne crois plus, pour autant, à un coup d'Etat militaire; à l'arrêt par une corporatisme, du processus de démocratisation. Mais je ne peux exclure, faute de cette sagesse qui semble désertir si vite l'arène politique, la violence désespérée de la révolte des ventes vides. Je peux moins encore exclure la récupération de cette révolte par quelque « justicier solitaire », acclamé en proportion de la brutalité de l'ordre qu'il aura imposé dans les rangs d'une classe, sans distinction, de privilégiés égoïstes : camp gouvernemental ou opposition, c'est alors solidement que nous nous retrouverons, face au peuple, dans la même classe, responsables, sans distinction, du fossé croissant entre le bonheur de quelques-uns et la misère galopante des plus nombreux; redévolables, sans nuances, de la même exploitation.

D'aucuns me reprocheront d'évoquer un tel scénario catastrophe. Si gouverner, c'est prévoir, on ne gagne pas qu'à prévenir le meilleur. Et j'aime croire que le pire de l'hypothèse de ce scénario est encore capable de nous inciter à puiser, chacun au plus profond de soi, la sagesse et l'intelligence qu'il faut pour en exorciser les racines et en bannir l'avènement.

Propos recueillis par Barthélémy Assogbo Cakpo